2e année, n° 200. Le numéro : 5 centimes. Mercredi 4 août 1915.

ABONNEMENTS

Par mois . . . . 1 fr. 50

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

Adresser toutes les communications à la Direction générale du *Quotidien*, 148, boul. Militaire.

LE QUOTIDIEN

(Vendu chaque jour, dès 7 h. du matin, à Bruxelles et en Province)

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ À ARTHUR LAURENT Administration pour la Belgique *70, rue du Midi (près de la Bourse)* BRUXELLES

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Gaston BONNET, Directeur. Alfred-W. GASPART, Directeur de la Rédaction. A. BOGHAERT-VACHÉ, Rédacteur en chef.

Nouvelles de la Guerre

Bulletin allemand

Berlin, 3 août. (*Communiqué de minuit.*)
Théâtre de la guerre à l'Ouest.

La position que nous avons enlevée aux Anglais à *Hooge*, le 30 juillet, est encore en entier entre nos mains, bien que le généralissime anglais ait annoncé le contraire. En *Champagne*, après avoir fait sauter avec succès plusieurs fourneaux de mines à l'ouest de *Perthes* et de *Souain*, nous avons occupé les bords des excavations.

Dans l'*Argonne*, au nord-ouest du Four de Paris, nous avons pris quelques tranchées ennemies et fait 60 prisonniers. Au cours des attaques à la baïonnette mentionnées hier, nous avons capturé en tout 4 officiers, 163 soldats et 2 mitrailleuses.

Dans les *Vosges*, dans les combats nocturnes du 1er au 2 août, nous avons perdu un petit morceau de tranchée au *Schratzmännle* (entre le *Lingekopf* et le *Barrenkopf*). Au *Lingekopf*, une de nos tranchées, démolie les 1er et 2 août par la canonnade ennemie, n'a pas été réoccupée par nos troupes.

Un ballon captif français détaché par l'ouragan est tombé entre nos mains au nord-ouest d'*Etain*.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Au cours des combats d'hier dans la région de *Mitau*, nous aovns fait 500 prisonniers. A l'est de *Poniowiesch*, l'ennemi, rejeté de plusieurs de ses positions, a cessé de résister et s'est retiré vers l'est. Nos troupes ont dépassé la route de *Kobolniki* à *Subocz*.

Dans cette région, nous avons capturé hier 1,250 soldats russes et 2 mitrailleuses. Dans la direction de *Lomza*, nous avons progressé en livrant des combats victorieux et avons fait environ 3.000 prisonniers.

Sur le restant du front du *Narew* et devant *Varsovie*, il y a eu des combats peu importants qui nous été favorables. Nos dirigeables, réunis dans l'est, ont attaqué avec succès la voie ferrée à l'est de *Varsovie*.

Théâtre de la guerre au Sud-Est.

Les troupes allemandes du général von Woyrsch ont agrandi les positions de la tête de pont établie sur la rive est de la *Vistule*; elles ont fait 750 prisonniers. Les troupes austro-hongroises du général von Koevess, placées sous les ordres du général von Woyrsch, ont remporté un succès décisif devant le front ouest d'*Iwangorod*; elles ont capturé 2,300 prisonniers, 32 canons, dont 21 de gros calibre, et 2 obusiers. Sur la ligne de *Nowo-Alexandria* à *Lenczna* et à *Zalin* (au nord de *Cholm*), l'ennemi a résisté hier encore aux armées du maréchal von Mackensen. L'après-midi, nous avons forcé son front à l'est de *Lenczna* et au nord de *Cholm*. Pendant la nuit, il s'est mis alors à évacuer ses positions sur la majeure partie de son front. Il ne résiste plus que sur quelques points. A l'est de *Lenczna*, nous avons fait hier 2,000 prisonniers; entre *Cholm* et le *Bug*, nous avons capturé, les 1er et 2 août, plus de 1,300 prisonniers et plusieurs mitrailleuses.

LES AFFICHES ALLEMANDES :

Bruxelles, 1er août. — Je préviens la population de l'agglomération bruxelloise que le 4 août, toute démonstration, y compris le pavoisement des maisons et le port d'insignes en vue de manifester est strictement défendue.

Tous les rassemblements seront dispersés sans ménagement par la force armée.

En outre, j'ordonne que le 4 août, tous les magasins ainsi que les cafés, restaurants, tavernes, théâtres, cinémas et autres établissements du même genre soient fermés à partir de 8 heures (heure allemande). Après 9 heures du soir (heure allemande), seules les personnes ayant une autorisation spéciale et écrite émanant d'une autorité allemande pourront séjourner et circuler dans la rue.

Les contrevenants seront punis soit d'une peine d'emprisonnement de 5 ans au plus et d'une amende pouvant aller jusqu'à 10,000 mark, soit d'une de ces peines à l'exclusion de l'autre.

Les magasins et établissements précités qui, démonstrativement, fermeront pendant la journée du 4 août resteront fermés pendant une période de temps assez longue.

Der Gouverneur von Brüssel,
VON KRAEWEL
Generalleutnant.

Berlin, 1er août. — Jusqu'à présent, les puissances centrales occupent les étendues suivantes des territoires ennemis :

	Kilom. carrés
en Belgique	29,000
en France	21,000
en Russie	130,000
Ensemble.	180,000
L'ennemi occupe :	
en Alsace	1,050
en Galicie	10,000
Ensemble.	11,050

Le nombre total des prisonniers capturés jusqu'à la fin de la première année de la guerre est de :

898,860 dans les camps de prisonniers et ambulances allemands,
40,000 employés comme ouvriers,
120,000 pris dans les dernières semaines et en route pour les camps de prisonniers,

1,058,860 prisonniers internés en Allemagne,

En Autriche-Hongrie, il y a environ 636,534 prisonniers.

Le nombre total, pour les deux empires, est donc de 1,695,400 prisonniers.

Parmi ces prisonniers il y a :

en Allemagne 5,600 officiers et 720,000 sous-officiers et soldats russes ;

en Autriche-Hongrie 3,190 officiers et 610,000 sous-officiers et soldats russes, dont une grande partie a été capturée par des troupes allemandes.

Le nombre total des prisonniers russes est environ de 8,790 officiers et 1,330,000 sous-officiers et soldats.

Les dépôts allemands où se trouve le butin de guerre ont reçu jusqu'en juin 5,834 canons et 1,556 mitrailleuses enlevés aux ennemis. Beaucoup de canons et de mitrailleuses, capturés n'ont pas été envoyés en Allemagne et sont restés à la disposition de nos troupes qui s'en servent contre l'ennemi. Les chiffres exacts manquent à ce sujet. Au total, on peut évaluer notre butin à 7 à 8,000 canons et 2 à 3,000 mitrailleuses.

Berlin, 3 août. — Le *Berliner Tageblatt* mande de Copenhague : On annonce de Paris au *Nationale Tidende* que, selon les milieux français, les négociations turco-bulgares auraient pris, les jours derniers, une tournure très favorable aux puissances centrales. Dorénavant, l'Entente ne pourrait tout au plus compter que sur une neutralité peu bienveillante de la Bulgarie.

Londres, 3 août. — Le vapeur *Clintonia* a été coulé. 54 hommes de l'équipage ont été sauvés; 11 sont considérés comme perdus.

Londres, 3 août. — Le Lloyds mande : Le vapeur britannique *Benvorlick* a été coulé. Le second et 6 matelots sont arrivés à terre. Le capitaine et le restant de l'équipage ont quitté le navire dans un canot.

Bulletin autrichien

Vienne, 3 août. — (*Communiqué d'hier.*)
Front russe.

Près de *Damazow*, en face de l'embouchure de la *Radomka*, nos Alliés ont remporté hier de nouveaux succès.

A l'ouest d'*Iwangorod*, nos régiments de Transylvanie ont enlevé à la baïonnette 8 points d'appui bétonnés qui s'étageaient les uns derrière les autres. 4 de ces ouvrages ont été pris par le régiment d'infanterie n° 50 seul, qui se compose en grande partie de Roumains. Le demi-cercle des forces chargées d'investir *Iwangorod* s'est rétréci considérablement. Nous avons capturé 15 officier et plus de 2,300 soldats, 29 canons dont 21 de gros calibre. 11 mitrailleuses, un grand dépôt d'outils, beaucoup de munitions et de matériel de guerre. Nos braves troupes de Transylvanie compteront cette journée parmi les plus belles de leur glorieuse histoire. Immédiatement à l'est de la *Vistule*, une de nos divisions a pris d'assaut la gare de *Nowo-Alexandria* et quelques positions voisines.

Près de *Kurow*, les troupes allemandes qui ont enlevé hier deux lignes ennemies, ont pénétré aujourd'hui dans la 3e ligne. Plus à l'est et jusqu'au *Wieprz*, l'ennemi occupe encore les mêmes positions.

Entre le *Wieprz* et le *Bug*, la poursuite continue. Nos troupes qui ont passé le *Bug* entre *Sokal* et *Krylow*, progressent dans la direction de *Wladimir-Wolynsij*.

En Galicie orientale, la situation n'a pas changé.

Front italien.

Sur le front du *Tyrol*, dans la vallée de *Ledro*, à l'ouest de *Bezzecca*, nous avons assailli un détachement ennemi et l'avons repoussé en lui infligeant de fortes pertes.

En *Judicarie*, nos patrouilles ont chassé deux postes d'observation ennemis qui s'étaient installés sur les hauteurs au nord-ouest de *Candino*.

Dans la région-frontière de *Carinthie*, il ne s'est passé rien d'important.

Dans le territoire du littoral, dans les secteurs du nord, le calme règne en général. Près du plateau, le duel d'artillerie continue. Les fortes attaques des Italiens contre nos positions à l'est de *Polazzo* ont été entièrement repoussées par une contre-attaque de notre infanterie qui a même progressé au delà de nos anciennes lignes.

Bulletin russe

Petrograd, 1er août. — *Du grand Etat-major* :

Entre la *Duna* et le *Niémen*, les Allemands ont entrepris des attaques infructueuses sur *Banske*, dans la nuit du 30 juillet et dans la matinée du même jour. Plus au sud, sur le front *Constantinow - Krintschin - Traschkuny*, nous avons refoulé les avant-gardes ennemies.

A l'ouest de *Kovno*, nous avons délogé l'ennemi, dans la soirée du 29 juillet, par une attaque à la baïonnette acharnée, de plusieurs positions qu'il avait prises le matin même.

Sur le front du *Narew*, le 30 juillet, l'ennemi a continué ses efforts, avec de faibles forces, sur la rive gauche du fleuve près de l'embouchure de la *Szkwa* et à l'est de *Roschan*. Il a entrepris des attaques locales, près des villages de *Jabine-Rembischet*. Nous avons maintenu notre ancien front.

Sur la rive gauche de la *Vistule* nous avons repoussé, le 30 juillet, une attaque ennemie, au nord-ouest de la *Blonje*. Nous avons attaqué énergiquement, dans la journée, les troupes ennemies qui avaient traversé la Vistule, sur le front *Magnuchew-Kozewnice*.

Dans le secteur *Aral* (?) — embouchure de la *Radomka*, — nous avons débarrassé d'ennemis les forêts de la rive droite de la rivière et les avons refoulés sur les îles de sable de la Vistule.

Sur la *Vistule supérieure*, l'ennemi se maintient aux environs de la localité de *Matzewitze*.

Entre le *Bug* et la *Vistule*, nos troupes ont reçu ordre de se retirer dans les positions préparées, au préalable, en arrière. L'ennemi ne put empêcher l'occupation de notre nouveau front, où nos troupes se sont établies, sans combat, le 30 juillet. Nous avons évacué la ville de *Lublin* et le secteur du chemin de fer, entre les gares de *Novo-Alexandrija* et *Rojowiec*.

Sur le *Bug*, dans certains secteurs, près de la ville de *Sokal*, nos troupes chassent l'ennemi plus loin de ses positions. D'après les dires de prisonniers, l'ennemi a subi ici, ces derniers jours, de grandes pertes.

Sur le restant du front, pas de changement.

Petrograd, 2 août. — *Du grand Etat-major* :

Sur le fleuve *Aa*, en *Courlande*, en aval de *Banske*, nous avons livré aux Allemands, les 30 et 31 juillet, un combat acharné. Après des tentatives nombreuses et infructueuses de l'ennemi, qui lui coûtèrent de grandes pertes, il parvint à s'établir sur la rive droite, près de la ferme de Jungferhof. Sur la route de Ponicwiez nos troupes ont rejeté, près du village de *Darchischki*, une colonne allemande qui avait pris l'offensive, ont rejeté l'avant-garde ennemie, aux environs des villages de *Butiany* et de *Tyltagala*, ont fait à cette occasion, plusieurs centaines de prisonniers et pris des mitrailleuses.

Sur le front du *Narew*, l'ennemi a entrepris, dans la nuit du 31 juillet, plusieurs attaques, sur la rive orientale de la *Pissa*, près du village de *Serwadka* et près de l'embouchure de la *Schkwa*. Il parvient, dans le dernier secteur, à prendre pied ferme sur la rive gauche du Narew, mais il fut ensuite rejeté par une contre-attaque à la baïonnette énergique et acculé au lit du fleuve.

Dans la même nuit, l'ennemi a pris l'offensive, avec des forces importantes, contre notre position, dans le secteur de *Roschan*.

Entre le *Narew* et l'*Oze*, de même que le long de ce dernier cours d'eau, un combat très opiniâtre s'est livré le 31 juillet. L'ennemi a fait emploi abondant de gaz asphyxiants.

Après quantité de combats à la baïonnette acharnés, les Allemands sont parvenus à avancer quelque peu sur le front *Kamionka-Zalin*. Plus au sud de l'*Oze*, l'ennemi est parvenu, également, à s'emparer de notre ligne de retranchements, mais bientôt nous l'en avons refoulé de ce secteur, par un assaut impétueux à la baïonnette, jusque dans ses premières positions. Le combat a été très sanglant. L'ennemi a subi de fortes pertes. Au cours de la contre-attaque, nous avons fait mille prisonniers et pris une batterie ennemie.

Dans certains secteurs du front du *Narew*, l'ennemi a employé, dans les combats de ces derniers jours, des troupes fraîches et amenées récemment contre nous.

Sur la rive gauche de la *Vistule*, front *Bloenie-Naderzine*, feu d'infanterie.

Sur la rive droite de la *Vistule*, nous avons livré aux Allemands, qui avaient traversé le fleuve, sur l'ancien front *Mazewice-Kobilnince*, un combat alternativement offensif et défensif. Nous avons repoussé une attaque ennemie, près de *Gewaschew*, dans le secteur d'*Ivangorod*.

Entre la *Vistule* et le *Bug*, l'ennemi a entrepris le 31 juillet des attaques, puissantes et infructueuses, contre nos positions entre la *Wieprz* et les environs de la gare de *Rejowez*.

Entre la ville de *Cholm* et le *Bug*, sous la poussée de forces ennemies numériquement supérieures, nos troupes se sont retirées un peu vers le nord, après un combat opiniâtre.

Sur le *Bug*, sur la *Zlota-Lipa* et sur le *Dniester*, pas de changement.

Bulletin français

Paris, 2 août. — *15 heures.*

La soirée du 1er août et la nuit du 1er au 2 août ont été marquées par divers engagements d'infanterie.

En *Artois*, après avoir repoussé plusieurs attaques ennemies à la grenade, nous nous sommes emparés d'un élément de tranchée dans le chemin creux *Ablain-Angres*, au nord de la route nationale *Béthune-Arras*.

Autour de *Souchez*, la lutte s'est poursuivie à coups de pétards et de grenades, sans modification de part ni d'autre.

En *Champagne*, sur le front *Perthes-Beauséjour*, lutte de mines, où nous avons pris l'avantage.

En *Argonne*, dans la région de *Marie-Thérèse* et de *Saint-Hubert*, après un vif combat à coups de bombes et de pétards, l'ennemi a tenté plusieurs attaques, qui ont été repoussées.

Sur les *Hauts de Meuse*, entre *les Eparges* et la tranchée de *Calonne*, l'ennemi a attaqué, par trois fois, nos positions du bois haut; les feux de notre artillerie et de notre infanterie ont arrêté les attaques.

Pont-à-Mousson et les villages de *Maidières* et de *Manoncourt-sur-Seille* ont été bombardés avec des obus incendiaires.

Bulletin anglais

Londres, 2 août. — *Du maréchal French.*

Le 31 juillet, de plus amples combats ont eu lieu.

Après la première attaque allemande, relatée dans le bulletin du 30 juillet, et qui se termina par la reprise des retranchements enlevés par nous à l'ouest d'*Hooge*, la lutte s'est bornée principalement, le 31 juillet, à des duels d'artillerie. Toutefois, hier soir, nous avons repoussé, avec succès, deux attaques d'infanterie.

Le 1er août, aucune action d'infanterie.

LA SEANCE DE LA DOUMA

Le 1er août, à 1 heure de l'après-midi, la Douma fut ouverte par un ukase impérial, sous la présidence de M. Rodzianko. Les ministres les membres du corps diplomatique étaient présents. Les tribunes publiques et celles de la presse étaient combles.

Le président, à l'ouverture de la séance, prononce un discours dont nous extrayons les passages suivants :

— Plus la guerre sera longue et terrible, plus étroitement se serreront tous les Russes pour mener les événements à bonne fin. Toutes les classes de la nation et toutes les forces productives du pays se sentent unies vers ce but.

Le président adresse à la vaillante armée russe le salut ému de l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux représentants des nations alliées, auxquels toute l'assistance fait une ovation enthousiaste qui devient du délire lorsque M. Rodzianko, au nom de tout le peuple russe, adresse au nouvel allié, au peuple italien, ses chaleureux remerciements

L'orateur, en quelques mots, compatit aux souffrances endurées depuis tant de mois par les frères polonais.

M. Rodzianka termine : Norte armée nous donne un exemple héroïque de courage et d'endurance. Travaillons tous, nuit et jour, pour lui procurer tout ce dont elle a besoin. Si tous nous nous y mettons courageusement, nous finirons par vaincre nos ennemis.

L'assistance applaudit longuement le président.

LE SERVICE GENERAL EN ANGLETERRE

Le *Times*, dans son numéro de dimanche, adjure le gouvernement, dans un *leader*, d'introduire immédiatement le service général en Angleterre.

UN ZEPPELIN SURVOLE BIALYSTOK

On mande de Bialystok : Dans la nuit du 21 juillet, la lumière électrique s'éteignit soudain en ville. Les rues étaient plongées dans l'obscurité. Bientôt on signala un Zeppelin, qui lançait sur la ville le feu rouge de ses projecteurs. Il ne jeta toutefois aucune bombe.

UN NOUVEAU CROISEUR ALLEMAND

Un nouveau croiseur-cuirassé allemand, baptisé du nom d'*Hindenburg* a été lancé samedi sur les chantiers navals de Willemshaven.

BENOIT XV ET FRANÇOIS-JOSEPH

Les journaux viennois annoncent que l'information d'après laquelle François-Joseph n'aurait pas envoyé ses félicitaions au Pape, à l'occasion de son anniversaire patronnal, est démenti, d'une manière officieuse, par le Vatican.

LA COUR DES PRISES DE MALTE

On télégraphie d'Athènes que le tribunal des prises de Malte a ordonné la livraison des marchandises appartenant aux sujets grecs et séquestrées à bord du steamer *Calymnos*. Le même tribunal examine actuellement le restant des cargaisons. On espère que la sentence sera également favorable.

RAPPEL DE CLASSES DE MARINE ITALIENNES

Un journal suisse annonce que l'Italie vient de rappeler six classes de la marine de réserve.

UN CONSISTOIRE DE LA PAIX

L'agence Fournier apprend d'une haute personnalité du Vatican que Benoit XV songe à réunir fin septembre ou, au plus tard, commencement octobre, un grand consistoire à Rome où il inviterait tous les membres italiens et étrangers du Saint-Collège. Il s'agirait d'une nouvelle action papale en faveur de la paix.

LE GENERAL BRULARD GENERALISSIME AUX DARDANELLES

Nous avons annoncé hier le départ du général Brulard pour les Dardanelles, en qualité de commandant de division. Le général français est nommé plus exactement, généralissime des forces devant les Dardanelles.

L'OCCUPATION DE MYTILENE

Le gouvernement grec se propose de régler à l'amiable, avec les puissances alliées certains détails relatifs à l'occupation de Mytilène, principalement concernant les régions occupées par les autorités militaires anglaises.

* * *

Outre l'île de Mytilène, les Anglais ont déjà occupé, au commencement du mois de mai, les baies de Kalassi et de Jera, pour servir de deuxième base navale, à côté de la baie de Mudros (île de Lemnos).

L'APPEL PAPAL

D'après l'*Agenzia Italiana* le Pape a rédigé personnellement l'appel à la paix. Le document sera traduit dans les langues orientales. Le cardinal Gotti surveille la mise en page à l'imprimerie de la *Propagande fide*. L'importance de cet appel réside dans le fait qu'il renferme un jugement sur la situation créée par la guerre.

LA GUERRE AERIENNE

De la *Gazette de Cologne* : Samedi matin, vers 6 heures, six avions français ont à nouveau survolé Fribourg en Brisgau. On parvint à abattre un des appareils près de Munzingen. Les deux occupants, légèrement blessés, ont été faits prisonniers.

COMMISSION RUSSE DE LA DEFENSE NATIONALE

Le ministre de la guerre a soumis à la Douma un projet de loi instituant une commission centrale s'occupant de toutes les mesures relatives à la défense nationale.

LES NEGOCIATIONS TURCO-BULGARES

On mande de Sofia : Les négociations turco-bulgares flottent encore. On s'attend à un résultat prochain.

* * *

Le *Temps* mande, de source diplomatique, que les négociations bulgaro-turques font prévoir une neutralité bienveillante, jusqu'à la fin de la guerre, de la part de la Bulgarie.

LA BAIE DE LA SUDE RECEVRA LES NAVIRES-HOPITAUX ANGLAIS.

D'après une dépêche de la Canée, la baie de la Sude, dans l'île de Crète, sera aménagée de manière à recevoir les navires-hôpitaux anglais destinés à soigner les blessés des Dardanelles. La baie de la Sude est, en effet, à quelques coups de vent près, un mouillage très sûr.

LA REPOPULATION APRES LA GUERRE

La Presse Médicale. — M. Henri Coupin :

« Après la guerre, il faudra penser sérieusement à la repopulation. Il faudrait qu'il y eût dans les naissances, excédent de garçons. Malheureusement, l'obtention à volonté des mâles et des femelles est encore inconnue.

Il n'y a donc rien à tirer de notre futur état physiologique, et, si l'on n'intervient pas, après la guerre comme avant, la proportion des garçons et des filles restera la même que jadis. Dans le bon vieux temps, il paraît que cette proportion était de 106 mâles pour 100 femelles, mais depuis un siècle, l'écard de ces deux chiffres diminue et, actuellement, le rapport tend vers l'unité. On a remarqué que cette augmentation des filles coïncide avec l'amélioration des conditions sociales, manifestement meilleures qu'il y a cent ans, et ceci cadre assez bien avec cette hypothèse, assez répandue et ne manquant pas de vraisemblance, que les filles sont un produit du bien-être. A l'égard de celles-ci, on peut, par exemple, invoquer ce fait tiré, lui aussi, des statistiques, qu'il y a toujours excès de garçons dans les naissances fournies par les primipares *âgées*, c'est-à-dire dont l'organisme doit avoir de la peine à se mettre aux choses de la maternité, ce qui les affaiblit.

Pour avoir terminé ce coup d'œil statistique, il est bon d'ajouter qu'au point de vue du résultat final, la légère supériorité des naissances mâles sur les naissances femelles, en France, et aussi dans les autres pays civilisés, n'est qu'un leurre. En effet, sur 100 mort-nés feminins, il y a 130 mort-nés masculins, et, dans son ensemble, la mortalité des jeunes garçons est toujours plus élevée que celle des jeunes filles : il en est résulté qu'à l'état adulte, le nombre des mâles et des femelles est le même chez l'espèce humaine.

Dernière heure. — La théorie de la production automatique des garçons en temps de guerre va reprendre une nouvelle vigueur. On vient, en effet, de constater que, sur 559 enfants nés de fugitives de la Galicie et de la Bukovine, on compte 314 garçons et seulement 245 filles. De même à Vienne, où en temps ordinaire, il y a 108 garçons pour 100 filles, on a compté, depuis octobre, 140 garçons pour 100 filles, proportion qui, semble-t-il, aurait besoin d'être confirmée pour être admise. Enfin dernier effet (?) de la guerre : jamais l'abondance des jumeaux n'a été si grande que depuis l'ouverture des hostilités. C'est une image touchante de la Duplice... »

Informations diverses

LA MISSION BAUDIN

Rio-de-Janeiro, 1er août. — La mission Baudin est rentrée à Rio-de-Janeiro après un voyage d'études dans l'Uruguay et le sud du Brésil. Elle a visité en particulier les travaux du port de Rio-Grande-do-Sul, dont l'exécution a été confiée à des ingénieurs français et qui constitue déjà un travail remarquable.

Traversant ensuite l'Etat de Santa-Catharina, la mission s'est rendue à Curytiba, capitale de l'Etat de Parana, sur l'invitation du président de cet Etat, puis, elle est repartie pour Rio-de-Janeiro, *via* Saint-Paul. Elle a effectué la majeure partie de son voyage sur le réseau du Brazil Railway ; elle a pu examiner sur place certains établissements de cette compagnie.

M. Pierre Baudin, interviewé, a déclaré rapporter de son voyage de près de 5,000 kilomètres, des impressions fortes et utiles.

LA PRESIDENCE D'HAITI

Le *Petit Parisien* a reçu de Port-au-Prince un télégramme annonçant la nomination de M. Resualdo Boro, en qualité de président de la République d'Haïti.

TRESOR REPECHE

Une entreprise maritime de Los Angelos est parvenue à retirer une somme de 100,000 dollars, qui se trouvait renfermée dans l'épave du steamer *Islander*. Ce navire coula à pic en 1900, à cinq milles de Juno (Alaska). La somme se trouvait dans un tiroir. L'*Islander* avait coulé à 300 pieds de profondeur.

UN DIRIGEABLE MONSTRE

Un nouveau dirigeable monstre, inventé par l'ingénieur espagnol Salas, va prendre son vol sous peu de Barcelone à Madrid, avec cinquante passagers. L'ingénieur Salas se propose de faire un voyage d'Espagne en Amérique.

LES TROUBLES AU PORTUGAL

Le gouvernement portugais va prendre de sérieuses mesures pour réprimer les troubles dans la province du Douro.

IWANGOROD

A l'endroit où se trouve cette forteresse, là où le Wieprz (prononcez Wjepsj) se jette dans la Vistule, se trouvait autrefois la ville de Demblin, qui avait une grande renommée. Au XVIe siècle, cette ville et les territoires environnants devinrent la propriété de la famille de Mniszech.

Le dernier membre de cette famille épousa la nièce du dernier roi de Pologne et construisit à Demblin, pour sa femme, un splendide château et un parc de toute beauté. Ce dernier Mniszech prit part à la révolte de 1825 et fut banni en Sibérie. Ses descendants ne purent faire valoir leurs droits. Lors de la révolution polonaise de 1830, ces domaines furent donnés par le tsar Nicolas au feldmaréchal Ivan Pasjkewitsj, le conquérant de la Pologne.

En 1842, le maréchal fit faire à Demblin de grands travaux qui convertirent cette cité en une puissante forteresse. Les remparts furent établis avec une solidité à toute épreuve, qui fit dire à la population que Demblin était défendue par une cuirasse d'argent.

Cette place est entourée de rivières et de marais.

En 1855, sur le conseil du célèbre stratège russe, baron Totleben, la forteresse devint un point stratégique des plus importants pour les mouvements de troupes.

Les terres de Demblin faisaient partie du majorat de la famille Pasjkewitsj, qui donna le nom d'Iwan, le fondateur de la forteresse, à la ville.

Les habitants vivent en fournissant le nécessaire à la forteresse et en faisant des échanges avec la Pologne.

LES POMMES DE TERRE HOLLANDAISES

Le *Nieuws van den Dag hollandais* annonce qu'à partir du 31 juillet aucune autorisation d'exporter des pommes de terre ne sera plus accordée en Hollande.

LA CRISE DE LA VIANDE

De nombreuses réunions de protestations étaient organisées hier dimanche dans les principales villes des Pays-Bas et, comme les autorités craignent des troubles, des mesures particulières ont été prises.

La viande a augmenté de prix de 1.10 au kilo et la crise menace encore de prendre une plus grande extension par le fait que les abatteurs des grands centres de production, après avoir échoué dans une démarche collective faite auprès du gouvernement, ont décidé de se mettre en grève.

On s'attend de ce fait à une nouvelle augmentation de 50 p. c. sur le prix de la viande de porc.

D'autre part, on annonce que le gouvernement hollandais fera publier demain, au *Moniteur officiel*, un arrêté interdisant toute exportation de viande de porc, sur pied ou autrement, vers la Belgique. Cette nouvelle mesure n'est guère rassurante au point de vue de l'alimentation des communes belges.

LE TSAR ET SON COURTISAN

Pour changer de sujet, que nos lecteurs nous permettent la petite histoire suivante :

Le tsar avait dans son entourage un noble, le prince Narisvikin, très insouciant et très volage, qui avait déjà plusieurs fois perdu sa fortune. Le tsar, chaque fois, lui était venu en aide. Un jour, ayant appris que Narisvikin s'était de nouveau ruiné, il lui envoya un livre magnifiquement relié, dont les pages étaient des banknotes formant un total de 10,000 roubles, soit la somme rondelette de 40,000 francs.

A quelque temps de là, comme Narisvikin semblait d'humeur morose, Nicolas II lui en demanda la raison.

Le prince ne perdit pas son assurance et répondit : « Votre Majesté, ce livre que vous m'avez donné était fort intéressant, mais j'aimerais à en connaître la suite. »

Quelques jours après, Narisvikin recevait du tsar un autre livre tout semblable au premier, mais avec cette note écrite sur la couverture, de la propre main du tsar : « Deuxième et dernier volume. »

Cette historiette montre à nos lecteurs sur quel pied d'intimité vivent le tsar et les membres de son entourage.

RÉSERVES DE COMBUSTIBLES

La production annuelle de combustible pour l'univers comprend plus de 700 millions de tonnes. L'Europe figure dans ce total pour 55 pour cent. Il est assez intéressant de faire remarquer qu'en 1870, les charbons provenaient d'Europe à raison de 87 pour cent de la production totale alors que l'Amérique, à cette époque n'en fournissait que pour 12 pour cent.

La réserve totale du combustible peut être approximativement évaluée à 3,500 milliards de tonnes ; en admettant que les besoins restent les mêmes, il n'y aurait aucune raison de se préoccuper de la chose avant cinq mille ans.

Mais si, d'autre part, la quantité de charbon annuellement utilisée, continue à progresser à raison de 5 pour cent, la situation ne se présente plus d'une façon aussi brillante et les réserves, dans ce cas, s'épuiseraient bien plus rapidement.

Les réserves de combustibles des Etats-Unis sont évaluées à 650 milliards de tonnes; celles de la Chine à 750 milliards. En Europe, les différents pays producteurs peuvent être rangés dans l'ordre suivant au point de vue des réserves :

Allemagne, 400 milliards de tonnes; Angleterre, 200 milliards; Russie, 40 milliards; Belgique, 30 milliards; France, 20 milliards.

LA SUISSE ET LE RAVITAILLEMENT CIVIL

Berne, 1er août. — Le *Bund* apprend que la benzine et le pétrole entrent de nouveau de France, de Roumanie et On signale aussi l'arrivée en Suisse d'anthracite belge, ce qui prouve que la reprise de l'exploitation des mines du Borinage dépasse les besoins locaux et ceux de l'industrie régionale. La nécessité d'arrêter la baisse du change allemand explique la reprise des expéditions à l'étranger.

L'EPILOGUE DE L'AFFAIRE DU TAMMANY-HALL

L'ex-lieutenant de police new-yorkais Charles Becker, le principal coupable dans l'affaire de meurtre Rosenthal, a été électrocuté à la prison de Sing-Sing à New-York. Becker a protesté de son innocence jusqu'au dernier moment. Il a affirmé qu'il payait pour d'autres. Sa femme, qui est institutrice et avait tout fait pour sauver son mari avait reçu l'autorisation de lui rendre une visite d'une heure, dans la nuit précédant l'exécution.

LES FACTIONS MEXICAINES

Reuter mande officiellement de Washington la reprise de la ville de Mexico par les forces de Carranza.

A l'Université belge de Amerfoort. — Les lecteurs du *Quotidien* se souviendront que nous avons annoncé l'organisation d'une université pour les Belges internés au camp d'Amerfoort.

Nous apprenons que le docteur Lucien Bruliez, de Bruxelles, vient d'être nommé professeur en philosophie à cette université.

SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DE L'ARMEE ANGLAISE

La ligue patriotique, constituée récemment en Angleterre pour amener tous les citoyens anglais séjournant à l'étranger à collaborer financièrement à la défense de la mère-patrie, a obtenu un excellent résultat.

Créée il y a deux mois à peine, les souscripteurs ont déjà recueilli, dans les seuls pays européens, une somme de 35,000 livres sterling.

Un propagande active est faite dans les pays d'outremer pour amener l'adhésion de tous les citoyens anglais à la nouvelle ligue et obtenir un versement mensuel régulier en faveur des armées des alliés.

Echos littéraires, artistiques et scientifiques.

Une œuvre de Rodin. — On vient d'inaugurer, sans aucune cérémonie, en raison des circonstances, le célèbre groupe de Rodin, *les Bourgeois de Calais*, offert à la nation anglaise par souscription et placé dans un jardin de Londres.

* * *

Sarah Bernhardt. — Nous avons reçu ces jours-ci les meilleures nouvelles de la santé de l'illustre tragédienne, qui fait en ce moment une cure de convalescence à Andernor.

* * *

Le théâtre français en Hollande. — C'est hier, mardi, qu'a commencé, à Amsterdam, la saison d'été au théâtre communal; ainsi que nous l'avons annoncé précédemment cette saison est consacrée au théâtre français.

La pièce d'ouverture : *Le Curé de Neuvillette*, promet d'attirer nombre de spectateurs; cette pièce a été interdite récemment à La Haye par la censure.

* * *

L'emploi de la teinture d'iode. — Du *Journal des Débats* : Quelques correspondants m'obligent à revenir sur la question de l'iode en tant que liquide de pansement.

Tout d'abord, un confrère de Genève, le docteur A. Cordès, me fait observer qu'avant Lister on faisait de l'antisepsie chirurgicale et que Declat, notamment, avait vanté l'acide phénique. C'est parfaitement exact. Mais je ne prétendais pas faire l'histoire de l'antisepsie L'espace manque pour l'historique : il faut se contenter d'exposer les faits actuels.

D'autre part, une aimable lectrice qui semble bien avoir sa compétence, fait observer qu'il faut toujours employer la teinture d'iode tout à fait fraîche. Très exact aussi : mais je l'ai dit en ajoutant la raison. La teinture d'iode âgée se concentre et acquiert plus de vigueur, ce que ne font pas les humains, hélas ! Et alors, plus vigoureuse, elle peut être trop irritante. Il est indispensable de se rappeler cette particularité de la teinture d'iode. Si donc on se trouvait obligé, par un pansement d'urgence, d'employer une teinture âgée, il serait bon de la rajeunir un peu au préalable en y ajoutant un peu d'alcool à 90 degrés pour la diluer.

Enfin, M. E. Charton m'envoie fort obligeamment le résumé d'une observation intéressante qu'il a prise en 1870, et qui se rapporte à l'emploi de la teinture d'iode, montrant qu'en réalité celle-ci est utilisée comme antiseptique depuis longtemps.

« En 1870, écrit-il, j'étais à Lariboisière, faisant un service d'interne. Comme je n'étais pas du service actif, puisqu'il y avait alors le tirage au sort, je m'engageai à la 2e section d'infirmiers qui était au camp de Châlons. Je fus ramené avec le corps du général Vinoy à Paris et envoyé comme infirmier de visite dans les ambulances du Val-de-Grâce. Après les sorties de décembre, il arriva dans ma salle, à l'ambulance de la place d'Italie, 90 blessés. Or, tous les jours, le chef de service et l'aide major passaient à la teinture d'iode toutes les blessures qui le comportaient.

» Je me souviens en particulier d'un caporal de la ligne dont le poignet avait été traversé par une balle. L'avant-bras et la main étaient dans un état affreux et on avait songé à l'amputation. On s'acharna toutefois à conserver le membre et tous les matins on pratiquait sur toute la région un vaste badigeonnage à la teinture d'iode. Le bras fut conservé, et le caporal, qui était cuisinier, put, après la paix, reprendre son travail. »

Ce fait vient à l'appui de ce que disait M. Paul Reclus, à savoir qu'en chirurgie de guerre, la teinture d'iode peut rendre de très grands services. Il est très intéressant encore, en ce qu'il montre qu'il y a quarante ans, déjà, on utilisait les vertus de ce médicament. Celui-ci n'est pas un nouveau venu; surtout pas un parvenu : il a son passé et ses titres; mais le renom ne lui vient que tardivement.

* * *

La ration du soldat. — Après M. Vidal (d'Hyères) et M. Landouzy, M. Maurel (de Toulouse) préconise l'addition à la ration du soldat en campagne de vin dans la proportion de 800 grammes environ par homme et par jour.

* * *

Les méningites aiguës chez les troupes en campagne. — En temps de paix, les méningites aiguës purulentes des soldats sont dues, dans la proportion de 80 à 90 p. c., au méningocoque. Du travail de MM. Sacquépée, Burnet et Weissenbach, présenté par M. Widal, il résulte qu'en temps de guerre la proportion s'abaisse à 50 p. c. Les méningites sont dues, dans ces circonstances spéciales, pour la moitié des cas, à des microorganismes vulgaires, streptocoque, pneumocoque, tétragène, micrococus catarrhalis, etc., à l'action desquels les méninges présentent une résistance très amoindrie. Les auteurs de cette communication attribuent cette diminution de résistance à la fatigue, à l'insomnie, à l'ébranlement cérébro-spinal déterminé par l'éclatement des projectiles. Il est à remarquer, cependant, que le nombre des cas de méningite aiguë n'est pas plus élevé actuellement qu'en période de paix.

* * *

Autres communications. — M. Déjerine lit un travail de M. Kohindjy sur la rééducation chez les blessés de guerre et le rôle de la suppléance. M. Camus présente un appareil simple et portatif permettant la stérilisation sûre et rapide des lancettes à vaccination. M. Dastre décrit un procédé très simple dû à M. Chauchard et permettant de désinfecter les vêtements des combattants à l'aide de la vapeur fabriquée dans les cuisines roulantes en usage sur le front.

Mon Billet Quotidien

Ne vous plaignez pas! Attendez! Tout a une fin.

Vous voulez que j'écrive à propos du beurre. J'écris. Si le prix de cette denrée redevient normal, vous m'embrasserez sur les deux joues et je serai deux fois heureux.

Si le contraire advient, et j'en ai peur, vous ne m'embrasserez pas, vous me reprocherez mon manque d'âpreté et de violence dans l'écriture et je serai trois fois malheureux.

— Le beurre se payera dix francs, dans un mois, prétendez-vous, qu'allons-nous devenir?

Rien, Madame!

Vous mettez sur votre pain quotidien du fromage blanc (excellent pour le teint), du sirop, de la confiture, de la compote de pommes, de la cassonnade ou rien du tout.

On vit très bien de pain sec, quand on a bon appétit, bonne conscience et des dents comme les vôtres.

Vous ferez votre cuisine à l'huile, à la graisse ou à l'eau.

Nos ancêtres cuisaient leur viande sous la selle de leurs chevaux.

Ils ne s'en portaient pas plus mal.

Mangez cru. Certains médecins le conseillent.

Quand vous vous serez passée de beurre pendant huit jours, vous n'en voudrez plus.

Calmez donc vos alarmes! Cessez de faire retentir l'air de vos clameurs et de vos malédictions.

Si la guerre n'avait d'autres conséquences que de nous faire payer dix fois plus cher ce que nous mangeons, nous pourrions la comprendre et, sans doute, la bénir.

Hélas! Madame, hélas!...

Vous ajoutez que l'augmentation croissante du prix du beurre ne se justifie en rien, qu'elle est due à la rapacité des paysans et aux appétits des spéculateurs.

Ceci est une autre question, Madame, qui relève des tribunaux et de l'opinion publique.

Je ne sais si le Code a suffisamment armé nos magistrats contre les aigrefins de tout acabit, usuriers, agioteurs, accapareurs, vampires et vautours pour qui la misère régnante constitue un champ d'exploitation inespéré.

Je ne le pense pas, sinon comment admettre l'inertie actuelle de la Justice?

Mais l'opinion publique peut condamner, stigmatiser, combattre la spéculation.

Que les consommateurs s'unissent contre les fournisseurs.

Créez une « Ligue pour l'obtention du beurre à bon compte ».

Faites-vous nommer Présidente.

Vous aurez tout de suite des partisans, parce qu'il n'y aura pas dans le monde entier, Madame, une plus jolie Présidente que vous.

PANGLOSS.

CHRONIQUE

Les Frères Wright

Dès 1906, la rumeur courut en France que deux mystérieux Américains avaient trouvé la solution d'un problème passionnant, le « plus lourd que l'air ».

C'était trop beau, invraisemblable ! Quoi ! alors qu'en France des chercheurs infatigables multipliaient les expériences sans parvenir à se détacher du sol, alors que le moteur ultra-léger qui paraissait indispensable n'était pas né, là-bas, disait-on, deux hommes volaient comme des oiseaux ? Cela fit sourire... On attendit, sceptique, des nouvelles complémentaires qui ne vinrent pas; les jours passèrent, la rumeur s'éteignit, c'était un canard américain !

Et les Blériot, les Voisin frères reprirent, rasséréné, leurs travaux, leurs recherches patientes. Déjà, Louis Blériot paraissait bien près d'atteindre le but. Nouvelle rumeur ! les Américains firent encore parler d'eux. Ils avaient, affirmait-on, aux environs de Dayton, dans l'Etat d'Ohio, volé 39 kilomètres sans escale au-dessus des dunes de Kitty Hawk. Cette fois, on décida d'aller vérifier. Et voilà comment, un beau matin, M. Fontaine s'embarqua pour l'Etat d'Ohio, via New-York, à la recherche des inventeurs fantômes.

Quelques semaines plus tard, un télégramme annonçait son retour, en confirmant les prouesses des Wright.

Dès son arrivée à Paris, M. Fontaine se présenta au ministère et, au cours d'une audience que lui accorda le ministre de la Guerre, il donna à celui-ci tous les renseignements désirables. Il fit entrevoir au ministre le rôle prépondérant qu'une semblable découverte était appelée à jouer dans les armées.

Le ministre patronna le comité d'études qui s'était formé pour offrir 500,000 francs aux frères Wright s'ils consentaient à renouveler leurs expériences en France.

Ceux-ci firent encore quelques objections; ils voulaient avant tout offrir leur découverte à leur pays. Enfin, quelques mois plus tard, Wilbur Wright annonça son arrivée prochaine.

***

Les vastes plaines du camp d'Auvours offraient un cadre merveilleux pour les expériences.

Wilbur arriva tout seul au Mans. Des ouvriers se mirent en devoir d'édifier un hangar sur l'emplacement qu'il désigna et suivant ses données.

Ce hangar lui servait de chambre à coucher, garnie, pour tout mobilier, d'une couchette. On lui avait offert un appartement confortable à l'hôtel, mais il avait énergiquement refusé. Comme tout oiseau qui se respecte, il prétendait dormir au nid.

Un matin, un jeune employé arriva tout essoufflé prévenir M. Wright que des colis, envoyés d'Amérique, étaient en gare. Avec d'infinies précautions, Wilbur procéda lui-même au déchargement et l'on vit sortir de la gare quelques vieilles caisses soigneusement clouées et scellées et des longerons enroulés dans de non moins vieilles toiles d'emballage. Wright, après une vérification minutieuse, reconnut que tout était intact. Il avait stipulé comme condition essentielle que ses bagages ne fussent pas ouverts par la douane.

Les colis remisés dans le hangar, Wilbur les suivit et referma soigneusement la porte. Les journalistes frappèrent avec insistance; il se borna à leur répondre : « Les oiseaux qui parlent le plus sont les perroquets; mais ce sont aussi ceux qui volent le moins. »

Un pylône, formé de quatre montants d'une dizaine de mètres de haut, espacés à la base de 2 mètres l'un de l'autre et se réunissant au sommet, avait été dressé par ses ordres sur la plaine, non loin du hangar.

Un jour, Wright sort du hangar.

Il installe devant son pylône un rail en bois, recouvert d'une bande métallique vissée, d'une vingtaine de mètres de longueur.

Il adapte une poulie au sommet du pylône, une seconde au pied de celui-ci et une poulie de renvoi à l'extrémité du rail. Il fait passer un câble sur la poulie du sommet, sur celle du pied; le câble suit ensuite le rail pour revenir, en passant sur la poulie de renvoi qui se trouve à l'extrémité, vers le pylône.

Tout indique que les lents et minutieux préparatifs touchent à leur fin.

Sera-ce pour aujourd'hui ?

— Nous verrons ce soir, dit Wright qui consulte fréquemment l'anémomètre pour connaître la vitesse du vent.

4 heures. — On amène de lourds disques en fonte du poids respectable de 700 kilos; ces disques superposés sont hissés à l'extrémité du câble partant du sommet du pylône.

5 heures. — Le jour décline et l'impatience croît.

Enfin, les portes du hangar s'ouvrent toutes grandes et lentement sort, posée sur un petit chariot, l'énorme mais souple machine ! On l'amène devant et tout près du pylône, la roue du chariot posée dans le rail. L'autre extrémité du câble, revenant de l'extrémité du rail, est fixée à l'avant de l'appareil. Et les plus perspicaces ont compris que la chute du poids (700 kilos), lançant le chariot — et, conséquemment, l'appareil — doit constituer avec le moteur la force propulsive nécessaire à l'envol.

Certes, cette machine donne l'impression d'être soigneusement étudiée. Mais ce moteur paraît bien minuscule. Quelle puissance développe-t-il ? 25 chevaux ! Pourra-t-il enlever ces quelque 400 kilos ?

Il doit actionner à l'aide d'une transmission par chaîne deux hélices en bois tournant en sens contraires à 450 tours par minute.

L'ensemble est harmonieux et paraît remarquablement équilibré.

L'instant décisif approche. Wright prend une dernière fois la vitesse du vent, vérifie minutieusement tous les organes, le fonctionnement des commandes; il prend place sur le plan inférieur, face aux leviers, et braque son gouvernail-avant vers le ciel.

Le moteur est mis en marche, les hélices ronflent, leur vitesse de rotation s'accélère. Une émotion indicible étreint tous les témoins de ce spectacle unique. Wright lève la main, le poids se décanche et tombe avec un bruit sourd.

L'aéroplane s'élance le long du rail, se libère du chariot, glisse sur l'impalpable couche d'air et gagne lentement, majestueusement l'espace.

***

Un enthousiasme délirant succède à l'émotion première. C'était donc vrai ! l'homme s'était fait oiseau, un monde nouveau — l'infini de l'espace — lui était acquis ! Que d'espoirs surgissaient en cette minute sublime d'apothéose, le samedi 10 octobre 1908 !

Et tandis que les feuilles mortes d'automne tombaient, tout là-haut déjà Wilbur Wright traversait les premiers rayons de lune.

Et Blériot pleura un instant ses espoirs déçus, lui qui, depuis des années, luttant pour la même cause, maintes fois avait risqué sa vie; qui, sans compter, n'envisageant que le but à atteindre, y avait consacré non seulement son temps et son savoir, mais sa fortune.

Était-il terrassé ?

Non. « J'aurai mon heure ! », se dit-il. Elle allait sonner à son tour, en effet, cette heure de gloire, l'heure de la « revanche de Blériot » !

GEORGES CLAES.

Echos et Informations

Un type.

Je le rencontre assez régulièrement sur le 34 : Porte de Namur — *Quotidien*.

Sa conversation est très intéressante.

— Mon Dieu, me dit-il, je ne suis pas trop grand; pas trop petit non plus. Attention !

Pas non plus trop gros, sans pour cela être ce qui s'appelle maigre; au contraire, hé ! hé ! au contraire !

Si j'ai la jambe fine, aristocratiquement fine — la race, si vous voulez ! — mon ventre se porte bien, comme on dit, sans rien d'exagéré : halte-là !

Enfin, j'occupe une bonne moyenne.

Si je ne suis pas un héros — et puis les héros par le temps qui court, il y en a tant et tant, et la guerre, mossieu ! si vous saviez ce qu'elle m'indifère, la guerre ! — si je ne suis pas un héros, je puis affirmer bien haut n'avoir jamais causé de tort à personne.

Aussi je n'aime pas qu'on me dérange, oh ! ça, non !

D'ailleurs, en principe, je ne me mêle jamais des affaires qui ne me regardent pas.

Je vais mon petit bonhomme de chemin sans jamais m'émouvoir; régime : aussi jamais malade, jamais de fièvres. Les journaux ? Les affiches ? Je ne les lis jamais !

Des gens se lamentent sur leur sort : pourquoi, grand Dieu ! pourquoi ?

Être heureux est si facile pour qui sait se contenter de peu !

LE DIABLE BOITEUX.

Fille de soldat.

Depuis les premiers jours des hostilités, son papa est au front. Et sa maman, une vaillante femme dont les parents sont à l'étranger, emmenant ses enfants avec elle, a quitté Bruxelles. La fillette a revu sa ville natale. Puis, les nouvelles sont devenues rares, toujours plus rares...

Où est-elle, notre petite amie ? Avec sa frimousse espiègle, ses gestes mutins, ses jolis mots de gosse, ses gaminerie dont s'amusaient les jeunes et dont s'attendrissaient les vieux, elle faisait notre joie.

L'âge (elle a aujourd'hui neuf ans accomplis !) et les événements surtout doivent l'avoir rendue « plus sérieuse ». Et puis, certes, elle craint pour son papa, car il est brave, son papa, comme tous ceux qui combattent pour la Patrie.

Les soldats, elle ne savait pas ce que c'était, au vrai. Ainsi que tous les enfants, elle raffolait d'eux, elle raffolait des spectacles militaires Hélas ! elle a appris maintenant comment, aux heures marquées par le Destin, la guerre, l'horrible guerre, remplace les parades, les revues, les manœuvres...

Petite amie, que nous direz-vous lorsque vous reviendrez ? Car vous nous reviendrez, n'est-ce pas, avec tous ceux qui vous sont chers — et qui nous sont chers !

... Que de familles où l'on attend le retour des êtres aimés qui sont partis !

***

Un concert chez les mutilés.

Au Palais royal de Bruxelles, transformé depuis le début de la guerre en ambulance de la Croix-Rouge, le docteur Leboeuf ,directeur de l'ambulance, a donné avant-hier à ses mutilés la surprise d'un concert, — auquel assistaient les médecins, les infirmiers, les infirmières et quelques invités.

Le concert a eu lieu dans une des grandes salles du premier étage, où sont installés une quarantaine de lits. Quatre-vingt-trois blessés étaient réunis dans cette salle.

Voici le programme qui a été exécuté :

1° *Lakmé*, duo (Mlles Marguerite Douret et Prick).
2° *Le Nil*, mélodie (Mlle Gottemans, avec accompagnement de violon par Mlle Schellincx).
3° *La Flûte enchantée*, trio (Mlles Douret, Schellinx et Gottemans).
4° *Trio-Sonate*, deux violons et violoncelle (Mlles E. De Doncker, Ittne et M. R. Wytsmans).
5° *Chanson d'amour*, mélodie (Mlle Prick, avec accompagnement de violon par Mlle Schellinx)
6° *Les Bohémiens*, duo (Mlles Douret et Prick).
7° *Roméo et Juliette*, valse (Mlle Douret).
8° *Carmen*, trio des cartes (Mlles Douret, Prick et Gottemans).

On a beaucoup applaudi les artistes de grand talent qui prêtaient si généreusement leur concours à cette matinée musicale. Et la fête a été pour nos mutilés un véritable réconfort.

Après le concert, les invités, sous la conduite du docteur Leboeuf, ont visité l'ambulance, excellemment organisée. Elle renferme 300 lits; et pendant l'année qui vient de s'écouler, plus de 800 blessés y ont reçu les soins d'un personnel dont le dévouement est au-dessus de tout éloge.

***

Nos associations commerciales et industrielles

Au Palais de la Bourse, à Bruxelles, vient de se réunir la Fédération nationale des associations commerciales et industrielles de Belgique. L'assemblée était présidée par M. Alfred Vander Stegen, président du Cercle commercial et industriel de Gand.

Étaient notamment représentés : la Chambre de commerce d'Anvers, la Chambre d'industrie d'Anvers, l'Association charbonnière de la Campine, la Chambre de commerce de Charleroi, le Cercle commercial et industriel de Gand, la Bourse industrielle de Liége, la Chambre de commerce de Verviers, la Société commerciale et industrielle de Verviers...

Vu les circonstances, de nombreux membres se trouvaient dans l'impossibilité d'assister à la séance.

M. Vander Stegen a ouvert la séance en prononçant l'éloge funèbre de M. Gédéon Deladrière, président de l'Association houillère du Couchant de Mons, qui représentait depuis de nombreuses années cette association au sein de la Fédération. Puis, il a annoncé que M. H. de Nimal, trésorier, ayant quitté la Belgique, il ne pouvait être fait rapport à l'assemblée sur la situation financière de la Fédération.

M. M. De Beer, secrétaire, a lu son rapport sur l'activité de la Fédération au cours de l'exercice écoulé. Ce rapport a été approuvé.

Bien que le bureau de la Fédération soit en fonctions depuis trois ans et qu'il ne soit pas rééligible en vertu des statuts, l'assemblée a décidé de proroger jusqu'à la fin de la guerre les pouvoirs de MM. A. Vander Stegen, président (Gand); A. Soupart, vice-président (Charleroi); A. Borgers, vice-président (Ostende); H. de Nimal, trésorier (Charleroi); M. De Beer, secrétaire (Gand).

Les délégués des diverses associations affiliées présentes ont exposé la situation difficile dans laquelle se trouvent, en leur région, l'industrie et le commerce, et ils ont émis le vœu de voir maintenir le moratorium jusqu'à la fin des hostilités.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 20 octobre, à 3 h. 15, au Palais de la Bourse.

***

Comment on paye les coupons.

Nous recevons la très intéressante lettre qu'on va lire :

Forest, 3 août 1915.

Monsieur,

Je me permets de vous adresser, à titre de curiosité, la copie de la note des coupons payés en ma présence à une personne de ma connaissance, par un agent de change du centre de la ville. La première colonne indique le montant *brut* des coupons, la seconde le chiffre *payé* par ledit agent de change :

COUPONS :

		Net.
Quatre Foncières 79	50.00	25.12
Deux Communales 79	13.00	10.56
Huit Argentine 97	80.00	59.20
Chemins Vicinaux	55.50	55.50
Portugais 3 p. c.	22.50	22.50
Une Bruxelles-Maritime	2.00	2.00
	203.00	174.88
Commission,		3.48
		171.40

Donc sur 203 francs, le porteur des coupons a touché fr. 171.40, soit une différence de fr. 31.60, un peu plus de 15.60 p. c. (A remarquer que, de ces fr. 31.60, fr. 21.12 portent sur les trois premiers articles seulement, formant un total de fr. 94.88.)

Sur les deux premiers articles, déjà frappés avant la guerre de forts impôts français, il n'y a peut-être pas trop à redire. La différence, au surplus, n'est pas très forte; autrefois, ces deux coupons étaient payés respectivement 6.56 et 5.67 l'un au lieu de 6.25 et 5.28. Il se peut que depuis peu l'impôt ait été augmenté, je n'ai pas le moyen de m'en assurer.

Mais les huit Argentine ! Toujours payés intégralement jusqu'ici, sans impôt ni retenue d'aucune sorte, comment peuvent-ils être tombés de 80 francs à fr. 59.20, soit fr. 7.40 pour un coupon de 10 francs ?

Ces coupons sont payables à Londres, chez Baring brothers and C°, ou chez Morton Rose and C°, ou bien à Berlin, à la Deutsche Bank. Supposons que, pour l'instant, la Deutsche Bank ne soit pas en mesure de les payer (ce que j'ignore), il faut donc les faire toucher à Londres, d'où des frais, je le veux bien. Mais fr. 2.60 de frais pour encaisser 10 francs, cela me paraît un peu élevé !

D'ailleurs, l'agent de change n'a pas essayé de faire passer cette énorme différence pour des frais; il a voulu faire croire à une diminution de la livre sterling. Il a calculé (à demi-voix et très vite, si bien que nous n'avons entendu qu'un murmure indistinct) la livre à... X; une simple petite opération nous indique que c'est à fr. 18.50. A qui fera-t-on croire que la livre soit tombée à Londres même à 18.50 ?

La vérité est qu'il y a dans Bruxelles des individus (car vraisemblablement, celui-là n'est pas le seul), qui ne se font aucun scrupule de... plumer les malheureux qu'un impérieux besoin d'argent conduit à s'aller jeter d'eux-mêmes dans leur toile d'araignée. Il est fâcheux qu'on n'ait pas le droit de mettre leur nom au pilori; quand l'un d'eux aurait été ainsi affiché, les autres s'empresseraient de déchirer eux-mêmes leurs filets. Mais le trafic de l'argent, plus heureux que celui de la farine et des autres denrées alimentaires, échappe à toute réglementation et à tout contrôle, et les trafiquants, sachant qu'on ne peut rien contre eux, s'en donnent à cœur joie. Ils ont soin, du reste, en payant les coupons, de ne donner ni note ni payer quelconque portant leur signature ou leur cachet; la liste de coupons dont la copie est ci-jointe, est de la main même de la personne qui les a touchés (sauf trois sommes inscrites au crayon par l'agent de change), et n'aurait, par conséquent, aucune valeur en justice.

C'est même cette précaution des détrousseurs de coupons d'éviter tout ce qui, après coup, pourrait être employé pour leur faire rendre gorge, qui m'a suggéré l'idée que je me permets de vous soumettre. Pourquoi ne pas obliger les agents de change et tous ceux qui font profession de payer les coupons, à remettre au client une note portant, en deux colonnes, le montant *brut* et le montant *payé* des coupons encaissés, sur papier à leur firme ou revêtu de leur cachet ? Les agents de change honnêtes, ceux à qui répugne l'argent « gagné » de cette façon, ne refuseraient certainement pas de se soumettre à cette petite formalité qui, outre la garantie qu'elle représente pour le client, aurait encore pour leur corporation l'avantage, sinon d'en éliminer les brebis galeuses, au moins de les guérir de leur gale. A la seule proposition de cette mesure, bon nombre de voix s'élèveraient pour s'y opposer, on peut s'y attendre. Et, sans doute, ceux qui crieraient le plus fort ne compteraient pas parmi les plus honnêtes.

Mais cette idée est trop simple pour être jamais prise en considération, et si la guerre dure encore six mois (ou un an), les petits rentiers à 1,400 francs seront obligés d'aller se faire inscrire aux soupes communales, le produit des quelques coupons qu'ils parviendront à toucher de-ci de-là étant tellement rongé par les exploiteurs de la calamité publique qu'il leur restera à peine de quoi subvenir à leurs besoins les plus minimes.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. ROBINET,
143, chaussée d'Alsemberg.

***

Les poires

Voici la saison des poires.

Il y en a, il y en toujours eu, naturellement; mais il y en a surtout cette année.

Les branches des poiriers ploient sous leur faix. On est obligé de les soutenir au moyen de tuteurs, tout au moins les « bellissime d'hiver », les « bon chrétien » et certaines variétés de « beurré » à maturité tardive.

Pour les autres, la récolte se fait en ce moment.

Mais, en dépit de toutes les lois économiques, plus il y en a, des poires, plus elles coûtent cher. Et ceci fournit aux ménagères un fécond sujet de plaintes et de récriminations qui commencent toujours par : « Dans le temps... »

Ah ! oui, dans le temps !...

***

Au Studio.

Le Salon d'été vient de s'ouvrir à la salle Studio, rue des Petits-Carmes, 2, à Bruxelles.

Cette exposition, organisée par M. I. Brachot, comprend un ensemble d'œuvres très intéressantes. Citons parmi les artistes exposants : MM. Abattucci, Apol, Emile Baes, Firmin Baes, Géo Bernier, Mme Jenny Bernier, MM. Blandin, Blieck, Mlle R. Bodart, MM. Cassiers, Clesse, Mlle Suzanne Cocq, MM. Colin, Coppens, Mme Louise Danse, MM. Aug. Danse, De Bièvre, Mme Delecosse, M. François, Mme Gilsoul-Hoppe, MM. Godfrinon, Charles Gouweloos, Jean Gouweloos, Guislain, Maurice Hagemans, Paul Hagemans, Théo Hannon, Janssens, Jottrand, Khnopff, Langaskens, Marcette, Meyers, Mlle Georgette Meunier, MM. Marc-Henri Meunier, Ostraete, Patte, Ramah, Richir, Stevens, Toussaint, Vande Leene, Van den Panuysen, Van Holder, Verdussen, Marnix d'Haveloose, Huygelen, Rau, Wolfers.

Le Salon d'été restera ouvert tous les jours (dimanche compris), jusqu'au 22 août, de 10 heures à 12 h. 30 et de 1 h. 30 à 6 heures (heure belge).

***

Sur le tram.

Voici la liste des objets trouvés dans les voitures des Tramways Bruxellois, pendant le mois de juillet et déposés au siège de la société, avenue de la Toison d'Or, 15 :

129 parapluies, 17 cannes, 54 paires de gants, 7 gants, 35 portemonnaie, 2 portefeuilles, 1 bague, 3 broches, 1médaillon, 1 face à main, 1 collier, 1 bouton de manchette, 19 clefs, 16 livres, 3 paniers, 8 pince-nez, 1 paire de lunettes, 1 boa, 6 tabliers, 11 filets, 1 chapeau, 2 mouchoirs, 1 pipe, 2 réticules, 1 trousseau de clefs, 1 paire de souliers, 2 paquets de linge, 1 mètre, 1 paquet d'outils, 1 châle, 2 canifs, 1 billet de banque, 1 paquet d'échantillons, 2 chapelets.

***

Bruxelles-Nord, Cécil Hôtel.

Premier ordre recommandé aux familles et voyageurs. Prix modérés. Dans le prix de location sont compris le déjeuner du matin, l'éclairage électrique, le chauffage central et le service. Lift, Bains. Salles au premier. (7131

***

Nouvelle à la main.

Ils causent.

— Mon ami, tel que tu me vois, j'ai aimé une fois dans ma vie. Oui, j'ai aimé une femme qui, hélas ! s'est mariée.

— Avec qui ?

— Avec moi.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Les Contrats et la Guerre

Le *Quotidien*, dans son numéro du 17 juin, a analysé l'important mémoire de Mes H. Rolin et Arm. Delsaux, du barreau de Bruxelles : *L'Influence de la guerre sur l'exécution des conventions et spécialement sur l'exécution des contrats d'entreprise de travaux*, opposant la doctrine de ces auteurs aux idées simplistes que nous entendions exprimer depuis trop longtemps : « La guerre met fin aux contrats... Jusqu'à la paix, les dettes ne sont plus exigibles... En temps de guerre, on n'est pas obligé de payer son loyer. »

Ces idées, des décisions judiciaires de plus en plus fréquentes ne les ont pas encore déracinées tout à fait des esprits. Il faut applaudir aux publications qui ont pour but de faire connaître au grand public la vérité sur ces questions si angoissantes de l'heure présente.

Un député de Bruxelles, qui s'est tout spécialement distingué en ces dernières années dans l'élaboration et le commentaire de lois d'une importance considérable, fait imprimer un ouvrage où il traite ces questions dans toute leur ampleur. Le présent article sera consacré à des travaux plus modestes, mais dont on ne saurait trop signaler la haute utilité.

***

Nous avons déjà recommandé à nos lecteurs le très bon opuscule de M. Ar. Carlier, avocat à Charleroi : *La Question des loyers et la Guerre* (Pasque, Charleroi; 50 centimes). C'est certainement ce qui, jusqu'ici, a été écrit de mieux sur le sujet. M. Carlier, aux dernières nouvelles, en préparait une nouvelle édition. Il faut espérer qu'elle sera bien vite entre les mains de tous les propriétaires, de tous les locataires, et qu'elle deviendra le petit code pratique des tribunaux d'arbitrage.

***

M. Emile Bousin, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles a publié un volume de 150 pages : *Le Droit et la Guerre* (G. Moert et Cie, Bruxelles; 1 franc), auquel la Société générale des voyageurs de commerce de Belgique a accordé son patronage.

L'auteur a pensé, dès l'avant-propos, qu'il pouvait être utile à ses concitoyens en exposant à leur intention les règles juridiques, en codifiant en quelque sorte les principes du droit avant trait à la guerre.

Il a eu le désir légitime et patriotique de leur faire connaître les éléments nécessaires à la solution pratique et rapide des problèmes de droit qui, dans les circonstances actuelles, surgissent journellement.

En contribuant de la sorte à l'instruction de ses concitoyens, pour ce qui concerne leurs droits, leurs devoirs, il a estimé remplir lui aussi son devoir, servir les intérêts de son pays, de sa noble et belle patrie, d'autant plus aimée qu'elle est si douloureusement éprouvée.

Les intentions de M. Bousin doivent nous rendre indulgent pour un certain manque de méthode qui apparaît dans cette compilation un peu hâtive. Telle qu'elle est, elle rendra d'ailleurs de grands services, car elle met sous les yeux de tous non seulement la législation, la doctrine et la jurisprudence en ce qui concerne l'effet de la guerre sur les obligations en général et chaque genre d'obligations en particulier, mais encore la convention de La Haye, les arrêtés de l'occupant, etc.

***

Dans *Les Contrats et la Guerre* (Bruxelles, Larcier; 75 centimes), M. Jean Adrian embrasse un sujet beaucoup moins étendu. Mais en quelques pages substantielles il fixe les règles applicables aux contrats dans les circonstances actuelles, et avec une grande hauteur de vues il montre que les questions soulevées par la guerre sont moins juridiques que sociales.

C'est le législateur seul, dit-il, qui, selon moi, pourra apporter le remède à la désorganisation économique créée par la guerre, et peut-être la seule utilité pratique d'études comme celle-ci sera-t-elle d'attirer son attention sur les différents problèmes qui se posent.

D'une façon générale, en effet, la solution efficace de ces problèmes ne pourra être envisagée qu'après la guerre, lorsque toutes les conséquences que celle-ci aura entraînées en cette matière pourront être évaluées avec précision.

Pour les rares problèmes, au contraire, qui sont déjà susceptibles de recevoir une solution, les tribunaux, en présence de l'insuffisance des directions de la loi, auront trouver les tempéraments qu'il faut pour donner satisfaction aux intérêts opposés. Et ces décisions pratiques, comme il arrive souvent, serviront à leur tour de guide au législateur, qui aura à tracer les principes généraux devant présider à la grande liquidation économique qui se prépare.

A cet égard, il ne faut pas se dissimuler que la solution de la loi sera nécessairement incomplète eu égard à la complexité des questions à résoudre et que, durant qu'elle se fera attendre, le préjudice des intérêts en souffrance ne fera que s'accroître. Cette incertitude commande pratiquement aux hommes d'affaires engagés dans des contrats affectés par l'état de guerre de rechercher, dès que la chose est possible, les bases d'une transaction équitable.

Voilà un sage conseil, et l'on en trouve beaucoup dans cet opuscule — dans cette mince brochure qui fait penser.

***

Nous avons gardé pour la fin les *Quelques Principes juridiques relatifs à l'influence de la guerre sur l'exécution des contrats*, publiés d'ailleurs il y a quelques jours seulement par M. Jean Thoumsin, avocat, référendaire-adjoint au tribunal de

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 43.

CIGARETTE

PAR OUIDA

— Monsieur!... — s'écrièrent les chasseurs en mettant la main sur leurs sabres, terribles comme des lions.

Il jeta sur eux un regard indolent et fatigué sous les longs cils de ses paupières et continua, comme s'ils n'avaient rien dit.

— Je me battrai avec vous tous, si vous voulez, comme votre héros Rit-Toujours, mais je pense que cela n'en vaut pas la peine, — dit-il négligemment, toujours appuyé sur la table de marbre. — C'est d'un genre déplorable de se quereller. Nous n'avons pas de ces colères, nous autres. J'avoue donc que mes sympathies seraient plutôt en faveur de vos ennemis, simple affaire de goût; inutile de se disputer pour cela, c'est tout ce que j'y vois. J'ai l'intention d'entrer à leur service ou au vôtre, voulez-vous décider cela sur un simple coup de dés?

— Décider... mais comment?

— Eh bien! de cette façon, — dit l'autre avec l'indifférence ennuyée de quelqu'un qui ne donnerait pas deux fétus de paille pour la tournure que prendront les choses. — Si je gagne, je vais chez les Arabes; si vous gagnez, j'entrerai dans vos rangs.

— Jour de Dieu! voilà une drôle de partie, — murmura Chanrellon. — Mais si c'est vous qui gagner, pensez-vous donc que nous vous laisserons passer à l'ennemi? Pas si bêtes, monsieur!

— Allonc donc!... — dit tranquillement l'autre. — Des hommes qui ont assez l'intuition de ce qu'est l'honneur pour avoir ratifié l'engagement de Rit-Toujours avec les Bédouins n'useront pas de leur avantage sur un adversaire ouvertement déclaré et désarmé.

Un murmure approbateur parcourut les rangs de ses auditeurs. Chanrellon fit entendre un énergique juron.

— Parbleu! non. Vous avez raison. Si vous avez envie d'y aller, vous pourrez y aller. Holà! ici! apportez les dés. Du champagne, monsieur, du vermout... du cognac?...

— Rien, je vous remercie.

Il se pencha en arrière avec une indolence et une indifférence apathiques, qui contrastaient singulièrement avec l'audace insensée de ses paroles et les rudes campagnes qu'il recherchait.

Les chasseur l'observaient d'un œil curieux; ils goûtaient ses manières, tout en conservant du ressentiment de ses discours; ils faisaient des remarques sur tout ce qu'il avait en lui de particulier, ses mains blanches et délicates, son costume usé et défraîchi par de longs voyages, et abondante, son extérieur insouciant, froid, fatigué, indifférent, et ils étaient incertains de ce qu'ils en pourraient faire.

On apporta les dés.

— Quels enjeux, monsieur? demanda Chanrellon.

— Dix napoléons d'un côté... et... les Arabes.

Il posa dix napoléons sur la table; c'était le seul argent qu'il eût au monde; il était très caractéristique qu'il le risquât.

Ils jetèrent les dés, — deux six.

— Vous voyez, murmura-t-il avec un demi-sourire, les dés savent que c'est un duel entre vous et les Arabes.

— C'est un drôle de corps et un brave! marmotta Chanrellon.

Ils jetèrent de nouveau les dés. Le chasseur amena cinq, son adversaire eut aussi cinq.

— Les dés ne peuvent pas se décider, dit l'autre assez négligemment; ils savent que vous êtes la Force et les Arabes le Droit.

Les Français se mirent à rire; ils savaient accepter une plaisanterie de bonne grâce, et, seul au milieu d'eux tous, il était devenu sacré tout de suite par l'extrême inégalité même qui existait contre lui. Ils agitèrent les cornets et jetèrent de nouveau les deux.

Chanrellon eut trois, lui deux.

— Ah! murmura-t-il, le Droit reçoit un croc-en jambe et perd... C'est souvent comme cela; pauvre diable!

Le chasseur s'appuya sur la table; ses yeux noirs, intrépides, brillaient de plaisir.

— Monsieur, ne vous plaignez jamais d'une pareille bonne fortune pour la France; vous nous appartenez, maintenant, laissez-moi vous réclamer.

Il s'inclina plus gravement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors.

— Vous me faites beaucoup d'honneur; le hasard l'a voulu ainsi. Un mot seulement...

Chanrellon y consentit couurtoisement.

— Tout ce que vous voudrez.

— J'ai un compagnon qu'il faut enrégimenter avec moi, et il faut que j'entre au service tout de suite.

— Avec infiniment de plaisir. Cela pourra s'arranger sans aucun doute. Vous vous présenterez demain matin au rapport; quant à ce soir, ce n'est pas encore la saison ici, et nous sommes tristes à faire frémir; cependant, je puis vous montrer quelque chose de drôle, quoique ce ne soit pas Paris.

L'étranger se leva et salua de nouveau.

— Je vous remercie, pas ce soir. Je vous reverrai à votre caserne dans la matinée.

— C'est fait! murmura-t-il en réponse à ses pensées. Maintenant, me voilà pour la vie sous un autre drapeau!

XIV

DE PROFUNDJS

Trois mois après ces événements, il y avait grand gala au mess d'un célèbre régiment de cavalerie légère qui avait la réputation d'être le corps le plus élégant de l'armée anglaise. A l'un des bouts de la table une discussion s'était élevée tandis que le claret circulait à la ronde.

— Je n'ai jamais pu découvrir le fond de l'histoire, disait un des convives, un baronnet, grand chasseur et chef de la meute; c'est quelque chose de très triste, n'est-ce pas?

— Très triste, répondit un grand bel homme dont la physionomie accusait l'apathie la plus complète qui ait jamais été empreinte sur des traits humains, mais qui néanmoins avait été baptisé par les plus intrépides nations guerrières du Penjaub du nom de Shumsheer-i-Shaitan, ou le Sabre-de-l'Esprit-du-Mal, tant leur paraissaient terribles les passes rapides et tournoyantes d'un certain coup en arrière à lui particulier.

— La Garde a été rudement maltraité, murmura un autre officier près de lui; ce dernier était connu sous le nom du Dauphin; et le fait est si vil, voyez-vous, qu'il rend la chose pire encore. Le nom du Séraphin a été mêlé aussi à ce scandale.

— Ce pauvre vieux Séraphin! Il a été joliment roulé à cause de cela, ajouta un troisième. Il en est bien effecté! J'ai idée qu'il a payé à ce juif la somme entière pour arrêter les poursuites.

— C'est ce que dit Thelusson. Thelusson prétend que les juifs s'en sont vantés.

— Parbleu! c'est ce que font toujours les juifs, murmura un autre. Le 1er de la Garde aurait donné un million à Beauté plutô tque de lui laisser faire cela. C'est une chose horrible pour le régiment.

— Mais il est mort? poursuivit leur hôte.

— Beauté?... oui; mis en capilotade dans cet express, vous savez.

— Il n'y a pas de preuves, cependant.

(A suivre.)

BRUXELLES-AMSTERDAM Service DIRECT de bateaux à vapeur, 3 départs par semaine
Service rapide. Prix spéciaux pour petits colis
J'attire tout spécialement l'attention de mon honorable clientèle sur le changement de l'agence de ma maison qui n'est plus comme précédemment chez Mr C. VERSTRAETEN, 40, rue Picard.
Agence Th. H. M. VAN SWIETEN. Bureau entre hangar I et II, Bruxelles-Maritime. (6441

Enquêtes. - Recherches. - Surveillances.
" LUX ", Bureau international de Détectives
71, Rue de Laeken, BRUXELLES (6714
Directeur : J.-A. CLAESSENS, plus toutes références

Profitez-en. Vente à prix réduit pr la réclame chez **JACK** tailleur 1er ordre pour Dames et Messieurs. 30, rue des Pierres, Bruxelles. On accepte retournages, réparations, travail à façon. (6638

commerce de Bruxelles. (Bruxelles, Lebègue et Cie; 75 centimes, au profit de l'Alimentation.)

On sait l'autorité de M. Thoumsin au Palais, où son traité *Du Louage de services* est depuis longtemps classique. Dans sa brochure d'hier, on retrouvera toutes les qualités qui ont fait le succès de ce livre : la clarté, la précision, la concision, et une connaissance profonde du droit est mise ainsi à la portée de tous.

Il ne sera pas exagéré de dire qu'en ces trente-deux pages pleines d'indications précieuses, l'auteur épuise son sujet (obligations en général, vente, location, louage de services, contrat d'entreprise), tant la matière est traitée avec méthode, tant les principes s'enchaînent logiquement. Car ce sont, comme le titre l'annonce, les « principes » qu'expose M. Thoumsin. Il dit le droit, afin que nul ne s'embarque à la légère dans un procès. Mais sous le juriste on sent l'homme de cœur, songeant lui aussi aux solutions transactionnelles, à l'intervention future du législateur. Et voici ses dernières lignes :

Nous n'avons voulu, en cette courte étude, que faciliter l'application, aux faits, de principes juridiques peu connus, parce que la pratique de notre vie industrielle et commerciale nous avait évité jusqu'ici de les appliquer. Le juge, en son appréciation, en fera peut-être parfois fléchir la rigueur, guidé par des considérations d'équité ou mû par des raisons empruntées à la volonté commune et présumée des parties. Il ne faut donc pas que chacun s'imagine qu'il lui suffirait de se présenter, muni d'un contrat, devant un tribunal, et d'invoquer ces principes, pour en obtenir infailliblement la consécration inexorable.

A propos de l'influence de la guerre sur les contrats, reproduisons, pour terminer, un intéressant jugement rendu dès le 10 novembre 1914, en cause de Michel contre Trokay, par le tribunal civil de Huy siégeant consulairement :

Attendu que sous la date du 26 mars 1914, le défendeur a vendu verbalement au demandeur 500 sacs de farine à raison de 25 francs les 100 kilogs; qu'il restait à fournir 178 sacs à la date du 8 août dernier, mais que le défendeur se refusa à les livrer au prix antérieurement fixé et exigea même le prix de 38 francs qu'il consentit à réduire à 28 francs;

Attendu que les 178 sacs furent effectivement livrés au demandeur au prix de 28 francs, soit donc à raison de 3 francs en plus par sac, et que l'action tend, en conséquence, à entendre condamner le défendeur au remboursement d'une somme de 534 francs, représentant la différence payée en trop par le demandeur;

Attendu que le défendeur, à défaut de clause expresse, commence par invoquer en sa faveur l'application des usages généraux des marchés d'Anvers, en vertu desquels toute convention est résiliée de plein droit en cas de guerre;

Attendu qu'aucune pièce du litige n'appuie cette interprétation du marché avenu entre parties le 26 mars; qu'au contraire, les actes posés par le défendeur lui-même postérieurement à la déclaration de guerre en infirment même la vraisemblance;

Attendu que le défendeur invoque ensuite à l'appui de sa thèse la circonstance de l'état de guerre comme constitutive d'un cas de force majeure qui l'aurait libéré de son obligation de fournir les sacs restants;

Attendu que la conception même d'un cas de force majeure est absolument incompatible avec l'exécution effective du contrat, comme dans l'espèce, puisque la force majeure n'éteint les obligations que parce que celles-ci seraient devenues matériellement inexécutables; que la doctrine et la jurisprudence sont d'accord pour déclarer que l'état de guerre ne résoud pas, en principe, d'une manière définitive, les obligations antérieurement conclues;

Attendu, en tout cas, que l'état de guerre ne peut jamais être invoqué pour justifier une modification des conditions de prix, puisqu'il tombe sous le sens que cet événement ne constitue pas un obstacle actuel et insurmontable au payement d'un prix quel qu'il soit;

Attendu que c'est à tort aussi que le défendeur allègue la formation d'un nouveau contrat entre parties, ayant pour objet les 178 sacs restant à livrer et dont le prix aurait été fixé à 28 francs; qu'il résulte, en effet, des considérants ci-dessus que le contrat du 26 mars 1914 n'a jamais été anéanti ni annulé, puisque la guerre n'a pas empêché le défendeur d'exécuter son obligation de livrer, et que, dès lors, il est superfétatoire d'invoquer l'existence théorique d'un nouveau contrat qu'aucun document n'appuie et dont, par conséquent, le tribunal, en présence des dénégations formelles du demandeur, ne pourrait, sans arbitraire, consacrer les effets;

Attendu, il est vrai, que le demandeur a payé le prix de 28 francs et qu'on pourrait induire de ce payement un acquiescement à la majoration du prix contractuel;

Mais attendu qu'il y a lieu d'accueillir comme vraie et sincère la déclaration du demandeur, non démentie par la partie adverse, qu'il a protesté lors du payement;

Attendu qu'il échet donc d'examiner si son consentement n'est pas affecté d'un vice; qu'à ce sujet, il faut observer que dans les marchés de l'espèce et dans les circonstances actuelles, on conçoit aisément que le demandeur ait été dans la nécessité de payer au comptant le prix réclamé, puisqu'il s'agissait de denrées de première nécessité dont le besoin était tellement urgent que le demandeur était muni d'un bon d'achat de 1,500 kilogs par le bourgmestre de sa commune;

Attendu qu'il résulte de ces faits que l'on peut déclarer que le consentement à la modification du prix contractuel de 25 francs n'a pas été suffisamment libre pour produire un effet juridique valable; qu'il s'ensuit qu'il est nul;

Attendu que l'arrêté royal fixant le prix du froment à 28 francs est postérieur à la fixation du prix de 28 francs faite arbitrairement par le défendeur lui-même;

Par ces motifs, rejetant toutes conclusions plus amples ou contraires, condamne le défendeur à restituer au demandeur la dite somme de 534 francs, aux intérêts judiciaires et aux dépens.

La conclusion, on le voit, est toujours la même : la guerre n'anéantit pas les conventions.

LABEO.

FAITS DIVERS

AUDACIEUX FILOU

M. et Mme D..., demeurant rue de Florence, avaient pris le dernier tram à la Bourse pour rentrer chez eux. Ils se trouvaient sur la plate-forme d'arrière lorsque, à hauteur de la place Stéphanie, un homme monta sur le marchepied, arracha violemment une sacoche d'argent que Mme D... tenait en main; puis, sautant du tram, prit la fuite vers l'avenue de la Toison d'Or.

M. D... s'élança à sa poursuite; il allait l'atteindre quand le malfaiteur se retourna et lui porta un violent coup de poing dans la figure. Bien qu'à moitié étourdi, M. D... se saisit de l'homme et, aidé d'autres passants, il le remit entre les mains de la police.

C'est un professionnel du vol, Edouard Lek, ouvrier peintre, domicilié rue Van Artevelde, 100. Il a été écroué à la prison de Saint-Gilles, d'où il était sorti il y a quelques jours seulement.

ODIEUSE ESCROQUERIE

Mme F..., dont le mari est au front, et qui habite rue des Champs-Elysées, reçut l'autre soir la visite d'une femme qui lui apporta des nouvelles de son mari, nouvelles qu'elle disait tenir d'un ami, également soldat et prisonnier en Hollande. Elle ajouta qu'elle devait repartir pour les Pays-Bas le lendemain et elle engagea Mme F... à lui confier de l'argent si elle voulait en envoyer à son mari. Mme F... lui remit 5 francs, tout ce qu'elle possédait.

Au moment de partir, la femme dit qu'elle avait froid et pria Mme F... de lui prêter un manteau, qui resterait à sa disposition à son domicile, chaussée d'Ixelles, 126. Confiante, Mme F... lui donna un vêtement tout neuf.

Mais quand elle se présenta le lendemain à l'adresse indiquée elle apprit qu'elle avait eu affaire à une voleuse.

Le photographe S. POLAK
opère lui-même dans ses nouvelles installations
48, CHAUSSÉE DE HAECHT, 48
Plus de Succursale (6634
10 p. c. de remise pour reproductions et agrandis. militaires

VIOLENT INCENDIE

Lundi, vers 9 h. 1/2 du soir, le feu a détruit le magasin à fourrage de M. Deweek, marchand de chevaux rue Eeckelaers, 18, à Saint-Josse-ten-Noode.

Quand les pompiers du poste de la rue de Bériot, sous le commandement de M. Daems, sont arrivés sur les lieux, les flammes faisaient rage; toute la partie supérieure du bâtiment était embrasée.

Plusieurs lances ont été installées et des torrents d'eau ont été déversés sur le brasier et sur les maisons voisines, qui, à chaque instant, par suite de la grande chaleur, menaçaient de s'enflammer.

Le feu fut maîtrisé, mais le grenier a été complètement détruit avec tous les fourrages qu'il contenait.

Les pertes s'élèvent à 6,000 francs environ. Elles sont couvertes par l'assurance.

TITRES ET COUPONS
V.-G. MAHIEU, agent de change agréé, paye tous coupons aux meilleures conditions
55, rue Joseph, II, de 9 à 12 heures. (M55

LES VOLS

M. Lo[illegible] D..., négociant, chaussée de Vleurgat, sortait hier soir d'un établissement de la chaussée de Wavre quand il fut bousculé par deux individus qui s'excusèrent en s'éloignement rapidement.

M. D... n'y prêta pas attention, mais arrivé chez lui, il constata la disparition de son portefeuille renfermant une somme importante.

— Hier, vers midi, M. Couvreur, demeurant chaussée d'Ixelles, se trouvait au guichet de la Compagnie du gaz, dont les bureaux sont situés même chaussée, lorsqu'un habile pickpocket lui déroba son portefeuille, contenant des billets de banque et divers documents.

EMILE DE GRAEVE
Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles
135, boulevard Anspach, BRUXELLES
Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseign. gratuits. De 9 à midi et de 2 à 5 h. (6961

LA FOLIE

La nommée Marie T..., veuve G..., ménagère, demeurant rue du Fort, à Saint-Gilles, est atteinte depuis quelque temps du délire de la persécution. Pour échapper à la poursuite d'assassins imaginaires, la pauvre folle avait à plusieurs reprises attenté à ses jours; heureusement, chaque fois, on avait pu la sauver.

Mais lundi, devant une nouvelle tentative de suicide, il a fallu procéder à la collocation de la pauvre femme, à l'asile des aliénés d'Evere.

LES DESESPERES

Un nommé Adolphe D..., âgé de 72 ans et habitant rue des Loups, à Anderlecht, s'est jeté sous un train près de la gare de Forest-Midi.

Il a été horriblement déchiqueté et il a fallu rassembler ses restes dans une toile pour les transporter à la morgue.

On ignore la cause de ce suicide.

— Un voyageur de commerce, M. Edouard P..., domicilié rue de la Montagne, a été trouvé pendu dans sa chambre à coucher.

M. P... était sujet à des accès de neurasthénie.

ELECTROCUTE

Un ouvrier électricien, Gaspard Delderenne, né en 1889, habitant rue du Pommier, à Liége, avait été chargé de réparer quelques câbles détériorés dans la cabine électrique de la fonderie Kétin-Thiriart, à Sclessin.

Tout à coup, on entendit dans la cabine la chute d'un corps. On se porta immédiatement au secours du malheureux ouvrier, qui avait été électrocuté.

Le docteur Philippe, appelé d'urgence, lui donna les soins, mais, quelques instants après, le malheureux expirait.

Le parquet, accompagné de M. Hallet, ingénieur électricien, a fait une descente sur les lieux.

Les médecins-légistes ont fait l'autopsie du cadavre, qui avait été transporté à la morgue.

SUICIDE D'UN VIEILLARD

Un habitant de Huy, M. Joseph D..., âgé de 75 ans, était alité depuis quelque temps. Le garde-malade ayant dû s'absenter un instant, le pauvre vieux, dont l'intelligence était affaiblie, saisit un grand flacon d'ammoniaque et en avala tout le contenu.

En dépit des soins qui lui furent prodigués, le malheureux a succombé.

DRAME DE LA FOLIE

Une affreuse tragédie s'est déroulée à Wanfercée-Baulet.

Depuis quelque temps, la veuve Léonard Fronville, habitant rue du Trieu-Bernard, donnait des signes d'aliénation mentale. L'autre jour, dans une crise de folie, elle a saisi sa fille Bertha, âgée de 11 ans, et l'a précipitée dans un puits. Quelques instants après, elle s'y jetait elle-même.

Lorsque des voisins les ont retirées du puits, toutes deux étaient mortes...

LES FAUX BILLETS DE BANQUE

On vient d'écrouer à la prison de Charleroi les nommés Armand Quériat, âgé de 32 ans, négociant, né à Mont-sur-Marchienne, domicilié à Charleroi, et Germaine Roelandt, âgée de 29 ans, servante, née à Montignies-sur-Sambre, domiciliée également à Charleroi.

Ils sont prévenus d'avoir contrefait des billets de 2 fr. de la Banque Nationale ou tout au moins d'avoir émis ou tenté d'émettre lesdits billets à Charleroi.

UNE NOYEE

Mme Célina Pirson, épouse Jules Lefèvre, âgée de 58 ans, demeurant place Pied du Château, à Namur, était introuvable depuis le 27 juillet.

On vient de retirer son cadavre de la Sambre, à Namur, à hauteur du parc Louise-Marie.

Nul ne sait dans quelles circonstances la victime a perdu la vie.

Crème de lait, très épaisse, se fouettant très bien. **Spécialement recommandée avec les fraises.** Remise à domicile par bouteille de 125, 200, 500 1000 gr. — **S'adresser : LA NUTRICIA, 142, rue Fransman, Laeken, ou à ses dépôts de Bruxelles et des faubourgs.** 6191

EN PROVINCE

POUR LES ARTISTES

Le Comité national des arts et des lettres vient de constituer pour l'arrondissement de Charleroi un comité destiné à venir en aide aux artistes. Cet organisme alloue des secours aux artistes lyriques, dramatique, musiciens, artistes chorégraphiques et choristes des théâtres, artistes peintres, architecte, graveurs, sculpteurs, dessinateurs, littérateurs, décorateurs.

Pour être aidé, il faut être sans travail, ne pas toucher d'appointements, n'être ni propriétaire, ni commerçant, n'avoir aucun livret à la Caisse d'épargne.

L'importance des secours varie selon qu'il s'agit de célibataires, de ménages sans enfants ou de ménages avec enfants.

Les membres du comité de l'arrondissement de Charleroi sont : M. l'avocat Armand Charles, rue de Montigny, à Charleroi; M. l'avocat Auguste Biernaux, à Jumet-Heigne; M. le docteur Léopold de Ponthière, rue de Loverval, à Châtelet.

Les demandes doivent être transmises à l'un ou l'autre de ces messieurs et mentionner les nom, prénoms, profession et adresse des solliciteurs. Elles doivent exposer en outre leur situation de famille (enfants, parents à charge de l'artiste), la date de la cessation du travail, etc.

LE COMITE DES MERES ADOPTIVES

C'est un réconfort bien doux pour nos soldats prisonniers en terre étrangère de recevoir en même temps que la lettre du pays quelques douceurs destinées à rendre leur exil moins pénible et moins triste.

Mais par les temps qui courent, bien des familles dénuées de ressources ne peuvent s'occuper de leurs enfants, qui restent sans soutien. Dans beaucoup de communes, des personnes charitables ont compris que c'était un devoir pour elles d'organiser d'une façon régulière le ravitaillement des prisonniers dont les parents sont dans l'indigence.

Depuis plusieurs mois déjà, Mme Fernand Grégoire a fait à Huy et dans les communes de l'arrondissement où aucun service n'était encore organi[illegible] [illegible]reux appel à la générosité des personnes [illegible] venir en aide aux prisonniers nécessiteux. [illegible]portance de l'œuvre a dépassé toutes les prévisions : le nombre des demandes va croissant et les ressources diminuent.

Et cependant il faut que l'œuvre continue, il faut que nos soldat, qui ont fait leur devoir et tout leur devoir, sachent que nous ne les oublions pas.

Une entreprise aussi vaste nécessite le concours de tous.

Dans le but d'améliorer l'œuvre et d'utiliser toutes les bonnes volontés, on vient de constituer à Huy, sous les auspices de l'administration communale, le Comité des mères adoptives, composé de Mmes Chainaye, présidente; Fernand Grégoire, secrétaire-trésorière; Gonth[illegible]ier, secrétaire-adjointe; Houyet et Lenoir, [illegible] membres actifs.

Un pressant appel a été lancé aux dames qui seraient disposées à s[illegible] charger chacune d'un prisonnier, à l'adopter pour ainsi dire, soit en lui envoyant personnellement et hebdomadairement des vivres, soit, si elles le préfèrent, en versant mensuellement une somme d'argent, qui, par les soins du Comité, sera convertie en « caissettes du soldat ». Chaque donatrice connaîtra le nom de son protégé, pourra correspondre directement avec lui et s'assurer de la régularité des envois.

L'œuvre se propose aussi de susciter dans les communes qui jusqu'ici n'ont pas encore organisé l'envoi de secours à leurs prisonniers nécessiteux, des organismes d'entr'aide analogues.

Il est certain qu'une œuvre aussi belle, toute de patriotisme et de charité, rencontrera auprès des dames l'accueil le plus chaleureux.

Les Sports

Cyclisme.

AU KARREVELD
LA COURSE DE 6 HEURES DE DIMANCHE PROCHAIN

Voici une première liste des équipes qui s'aligneront dimanche prochain dans la superbe course de 6 heures que le Karreveld organise : Van Bever-Oliveri; E. Aerts-Van Ingelghem; Rossius-Coomans; Leviennois-Jean Louis; Tuytten-Van Isterdael; Verbist-Desmedt; Michiels-Jacobs; Deleu-Winsdau; Debne-Verheylewegen; Thomas-Machiels; Coolens-Binst; Rielens-Beths; Schryvers-Degreef.

Cette course commencera à 12 h. 30. Les guichets s'ouvriront à 1 h. 30.

DESMEDT BAT LE RECORD DE L'HEURE

Albert Desmedt, le vaillant coureur d'Assche, s'est attaqué lundi après-midi, sur la piste du Karreveld, au record belge de l'heure sans entraineur que détenait, depuis le 2 octobre 1908, Verlinden avec 41 kil. 302 m.

Desmedt qui effectuait un premier essai et qui n'avait jamais risqué pareille aventure a réussi du premier coup à battre le record et à couvrir en 60 minutes 41 kil.541 m., battant donc le précédent record de 239 mètres, ce qui n'est pas banal.

Roulant avec une régularité remarquable, Desmedt couvrit presque tous ses tours de piste en 34 secondes et il commença à battre les records à partir du 35e kilomètre.

Voici les temps intermédiaires du nouveau recordman :

10 kilomètres en 14 m. 16 s. 4/5; 20 kil. en 28 m. 44 s. 4/5; 30 kil. en 43 m. 24 s.; 40 il. en 57 m. 50 s. 4/5.

En une demi-heure, 20 kil. 863.

En une heure, 41 kil. 541.

Albert DESMEDT
a battu officiellement le record de l'heure
sur cycles **PARMENTIER**
PNEUS DUNLOP
41 km. 541 mètres
Ancien record 1908 : 41 km. 302 mètres

Jeu de Balle.

LE TOURNOI D'ANDERLECHT
PREMIERE JOURNEE

Voici les résultats des luttes disputées dimanche au Ballodrome de la place Wayez et comptant pour le tournoi de charité organisée par la Pelote centrale anderlechtoise :

1re lutte. — Cureghem-Anderlecht (Brébart-Steen) bat le Sablon (Rodange-Delalieu), par 7 jeux pour 6. Lutte superbe, chaque équipe marque 35 quinze.

2e lutte. — Le Sablon (Rodange-Delalieu) bat la Chapelle (Haen), par 7 jeux pour 2. Nette supériorité du Sablon. La Chapelle jouait sans Cantigneau ni Claessens.

Décision. — Lutte ininterrompue. Le Sablon menait par 4 jeux pour 2 à Cureghem et il y avait 40 à 2 lorsque les experts accordèrent 15 à Cureghem, ce qui lui donnait le jeu. Le Sablon protesta avec véhémence contre cette décision des experts et comme ceux-ci maintenaient leur décision il quitta le jeu, ce qui n'est pas une façon de discuter. Il faut hautement blâmer le Sablon pour le procédé brutal qu'il a employé à cette occasion.

Le comité organisateur se réunira jeudi prochain et prendra une décision en conséquence.

LE TOURNOI DE SAINT-GILLES
LA CHAPELLE TRIOMPHE EN DECISION

Lundi après-midi s'est jouée à la place de Bethléem, devant 3,000 personnes, la journée finale du tournoi de charité organisé par la Fédération saint-gilloise.

Voici les résultats des luttes :

1re lutte. — La Chapelle (Cantigneau-Claessens) bat Schaerbeek (Putmans-Van Nieuwenhuyse), par 7 jeux pour 6. Lutte superbe et disputée jusqu'au bout. Schaerbeek peut se vantor de n'être pas chançard.

2e lutte. — Cureghem (Brébart-Steen) bat la Fédération saint-gilloise, par 7 jeux pour 2. Malgré l'indisposition de Brébart, Cureghem joue très fort et domine nettement.

Décision. — La Chapelle (Cantigneau-Claessens) bat Cureghem (Brébart-Steen), par 8 jeux pour 3. La Chapelle renforcée par Trompette domine. Brébart ne fut pas lui-même. Ce joueur devrait se mettre au repos s'il ne veut pas compromettre définitivement son brillant avenir.

Des vainqueurs, il faut signaler tout particulièrement le jeu de Cantigneau; Claessens et Trompette se sont également distingués.

De Cureghem, il faut féliciter les quatre partenaires de Brébart qui firent tout ce qu'ils pouvaient pour pallier à l'indisposition de leur chef.

UNE LUTTE ENTRE JOUEURS DE FOOTBALL DEMAIN

Demain jeudi se jouera à la place de Bethléem, à 2 heures, une lutte entre les équipes composées exclusivement de joueurs de football des clubs de division suivants :

Daring C. B. (couleurs rouge et noir). — S. Brébart, L. Bessems, J. Moucheron, J. Robyn, Ch. Bauwens.

Racing C. B. (couleurs noir et blanc). — Joseph Mathot, C. Van Hoorde, M. Mahy, E. Andrieu, Kleinerman.

Union Saint-Gilloise (couleurs jaune et bleu). — Georges Mathot, A. Meyskens, A. Heymann, Wantje, A. Dumonceau.

A LAEKEN (PARVIS St-ROCH)

Un nombreux public assistait aux luttes d'amateurs organisées au profit de la Caissette du soldat prisonnier. Voici le résultat des rencontres :

Laeken (Huysmans et Laeken (Declerck). — Malgré le jeu serré de Huysmans, qui est toujours l'excellent chef d'équipe que nous connaissons mais qui malheureusement n'a pas été secondé, la partie Declerck l'a emporté par 7 jeux pour 2.

Laeken (Miggerode) et Brasserie Caulier.) — Au cours de cette lutte nous avons admiré le jeu de Miggerode. Il n'a pas manqué une balle; ses copains n'ont rien fait, lui seul a tenu tête à ses terribles adversaires et par son puissant rechas est parvenu à décrocher 2 jeux. Aussi ne serions-nous pas étonnés de le voir bientôt en première.

Décision. — Laeken (Declerck) et Brasserie Caulier. — Lutte très animée qui s'est terminée à l'avantage de la Brasserie Caulier (10 jeux pour 6). Des vaincus, Poppe et Declerck, petit et grand milieu de la partie de Laeken, ont joué admirablement. Des vainqueurs, Gehot a livré, chassé et contre-rechassé à la perfection et l'on peut dire que c'est grâce à lui que l'équipe de la Brasserie, dans laquelle il jouait comme remplaçant, est sortie victorieuse. N'oublions pas Dastot qui, indépendamment de sa forte livrée, s'est montré très adroit cordier.

A CHATELINEAU

Résultat du dimanche 1er août. — Aux prises, Gilly (Colson) et Charleroi (Wautelet). — La lutte se joue au profit de la Caissette des prisonniers de Châtelineau. Charleroi est en forme, tandis que Gilly n'est pas dans le mouvement et ne réussit pas les coups importants. Charleroi l'emporte à nouveau avec 13 jeux à 5. A signaler tout spécialement les frères Wauteler, Campion qui remplaçait Géhu, Philippe Colson et Frère du côté des vaincus.

Marche des jeux : Charleroi, 6 à 0, 7 à 1, 7 à 3, 10 à 3, 11 à 4, 12 à 4 et 13.

LES PROCHAINES LUTTES

Dimanche 8 août, à Gilly (place Communale), grand concours de demi-dure entre les parties de Ransart (Gérome) renforcé, Gilly (Colson) et Jumet (Tabary), renforcé du talentueux Henri Henin de Charleroi.

A Dampremy, jeudi 5 août, Charleroi (Wautelet) et des alliés.

Hippisme.

LA COUPE DE NEWMARK

Le second extra-meeting de Newmarket est commencé. Le programme de la première journée comprenait sept courses dont la plus importante était la Coupe d'or, reporté d'Ascot à Newmarket, et pour laquelle les autorités d'Ascot avaient généreusement offert une somme de 25,000 francs qui s'ajoutait au montant des entrées de 500 francs chacune. La distance était de 3,200 mètres.

Cette intéressante épreuve n'a réuni que huit partants et a été gagnée par un outsider, coté à 33/1, Apothecary, à M. J.-A. de Rothschild, monté par Lancaster. Carancho était 2e et la gagnante des Oaks, Snow Marten, favorite à 7/4, troisième.

LE MARCHÉ FINANCIER

BOURSE DE NEW-YORK

Silber Bullion, 47 1/8; North. Pac., 62 1/4; South Pacific conv., 80 1/4; Baltimore et Ohio, 79 3/8; Canadian Pacific, 144; Chesapeake et Ohio, 41 1/4; Missouri Pacific, 2 1/2; Mexico pref., 4 3/4; Pennsylvania, 107 7/8; Bethlehem Steel, 255; Utah Copper, 65 3/4.

LES SOCIETES

Compagnie électrique anversoise, société anonyme, à Anvers. — Bilan au 30 juin 1914. Solde créditeur, 1.123,624 fr. 69 cent.

Verreries et cristalleries Saint-Bernard, société anonyme, à Hemixem. — Bilan au 31 mars 1915. Créditeurs divers, 54,698 francs.

Manufacture liégeoise d'armes à feu, société anonyme, à Liége. — Bilan au 30 septembre 1914. Bénéfice de l'exercice, fr. 60,310.66.

Home Elisabeth, société anonyme, à Ixelles. — Bilan au 31 décembre 1914. Pertes, fr. 6,206.70.

Union du Crédit de Charleroi, société anonyme, à Charleroi. — Bilan au 31 décembre 1914. Solde créditeur, 319,570 francs 93 cent.

Ciments Portland et Carreaux, société anonyme, à Namur. — Bilan au 31 janvier 1915. Solde bénéficiaire, fr. 427.23.

Amidonnerie royale, société anonyme, à Anvers. — Bilan au 30 juin 1914. Bénéfice net, fr. 73,755.38.

Geldersche Stoomtramwegmaatschappij. — L'assemblée générale des actionnaires a approuvé le rapport annuel et a décidé de ne pas distribuer de dividende cette année.

Amalgamated Copper Co. — Cette compagnie a annoncé un dividende trimestriel de 1 p. c., soit une augmentation de 1/2 p. c.

Mines des Ardennes, société anonyme, à Seraing. — Bilan au 30 juin 1914. Pertes, 175,000 francs.

Compagnie des Flandres, société anonyme, en liquidation à Bruxelles. — Bilan au 31 mars 1915. Solde en perte, fr. 855,269.83.

Société belge Koerting, société anonyme, à Bruxelles. — Bilan au 31 décembre 1914. Perte nette en 1914, fr. 60,808.70.

Union des Aciéries, société anonyme, à Marcinelle. — Bilan au 30 juin 1914. Bénéfices de fabrication, fr. 373,706.70.

Usines de l'Etoile rouge, société anonyme, à Saventhem. — Bilan au 31 décembre 1914. Bénéfice brut, fr. 46,744.52.

Grands Magasins « De Bijenkorf », société anonyme, à Anvers. — Bilan au 31 décembre 1914. Bénéfice de l'exercice 1914, fr. 111,707.35.

Brasserie La Bonne Alliance, société anonyme, à Mont sur-Marchienne. — Bilan au 31 mars 1915. Solde créditeur, fr. 4,846.42.

Verreries et Gobeleteries nouvelles, société anonyme, à Manage. — Bilan au 31 décembre 1914. Solde débiteur, fr. 215.07.

Verreries de la Marine, société anonyme, à Jumet. — Bilan au 31 juillet 1914. Bénéfices de l'exercice 1913-1914, fr. 429,140.

Grande Boulangerie économique La Providence, société anonyme, à Romerée. — Bilan au 31 décembre 1914. Bénéfice de l'exercice 1914, fr. 37,446.73.

Giles Lamarche, société anonyme, à Liége. — Bilan au 31 mars 1915. Ventes diverses et fabrications, fr. 172,347.71.

Electricité (G. Le Roy), société anonyme, à Anvers. — Bilan de l'exercice 1913-1914, arrêté au 31 juillet 1914. Bénéfice, fr. 3243.45.

La Visserie belge, société anonyme en liquidation, à Laeken. — Bilan de la liquidation au 28 février 1915. Profits et pertes (montant de la réserve statutaire), fr. 35,429.41.

Produits chimique d'Auvelais, société anonyme, à Auvelais. — Bilan au 31 mars 1915. Solde débiteur, fr. 8,098.32.

Société belgo-argentine hypothécaire et de travaux publics, société anonyme, à Anvers. — Situation au 31 décembre 1914. Débiteurs divers, 200,000 francs.

Fers, métaux et ateliers de construction du Centre, société anonyme, à Bois-d'Haine. — Bilan au 30 juin 1914. Perte nette, fr. 17,682.52.

Charbonnages du Centre de Jumet, société anonyme, à Jumet. — Bilan au 30 juin 1914. Bénéfices réalisés du 1er juillet au 30 juin 1914, fr. 985,056.63.

Société d'électricité du Bassin de Charleroi, société anonyme, à Roux. Bilan au 31 mars 1915. Solde en bénéfice, fr. 320,484.38.

N. V. Handel-Maatschappij Gäuntzel & Schumacher. — L'assemblée générale a décidé de payer pour 1914 un dividende de 5 p. c. ou fl. 50 par action (no 5 du coupon).

OU PAYE-T-ON LES COUPONS ?

Nous avons dit, banque par banque, quels sont les titres dont chacun de nos grands établissements financiers paye les coupons.

M. E. Deswattines, agent de change, boulevard Anspach, 115, à Bruxelles, vient de publier un *Manuel des coupons payables*, dressé d'après les listes communiquées par les principaux établissements de crédit du pays. La brochure suit l'ordre des rubriques de la cote officielle de la Bourse de Bruxelles et indique pour chaque valeur l'échéance, le taux, le prix net, l'établissement payeur.

Vendu à un prix très minime (25 centimes), cet opuscule évitera, aux petits rentiers surtout, bien des recherches, bien des démarches inutiles.

BANQUE CENTRALE DE FONDS PUBLICS
(Société anonyme)
65, Rue du Midi, BRUXELLES
Achète et escompte la plupart des coupons belges et étrangers aux meilleures conditions.
Caisse ouverte de 9 à 12 heures (b. b.)

Mouvement de l'Etat civil.

VILLE DE BRUXELLES

Naissances. — Déclarations du 2 août.

Deux garçons et une fille.

Décès. — Déclarations du 1er et du 2 août.

Charles Servais, sans prof., 67 ans, rue Haute, 266; Auguste Dekeyser, terrassier, 70 ans, rue Notre-Dame-des-Grâce, 28; Marie Surson, 64 ans, épouse Ledoux, rue de Ligne, 22; Ernest Servais, forain, 45 ans, rue du Canal, 73; Alexandre Declercq, doreur, 63 ans, veuf Declercq, rue de l'Hectolitre, 24; J.-B. De Beys, ébéniste, 65 ans, époux Bogaert, rue de Flandre, 118; Jean Houben, receveur de contributions honoraire, 82 ans, veuf Hermans, ép. Hermans, rue De Craeyer, 18; Elisabeth Saelens, 56 ans, épouse Noël, rue Léopold, 132 (Laeken); François Michiels, garçon de café, 33 ans, rue d'Anderlecht, 181; Jeanne Luppens, 82 ans, veuve Vandenhoeck, rue Léopold, 33 (Laeken); Louis De Caster, pensionné de l'Etat, 91 ans, veuf Van Houbroeck, chaussée de Helmet, 168; Edmond Peeters, employé, 52 ans, époux De Buyst, rue de la Montagne, 92; Mathilde Boerjan, 76 ans, veuve Lovaert, square Marguerite, 28; Anne Simaeys, caissière, 28 ans, rue d'Assaut, 3; Catherine Michel, 69 ans, veuve Vanmalderen, rue de la Fiancée, 17.

Mariages du 2 août.

J.-B. Philips, maçon, et Marie Huybrechts, servante, rue de Cureghem, 34. — Charles Lepla, camionneur, et Léonie Morendt, journalière, rue Bodeghem, 72. — Emile Devos, tapissier, et Antoinette Priem, journalière, rue de la Poudrière, 6. — Albert De Waele, direct. de vente, et Rosa Rosseels, sans prof., rue d'Or, 15a. — Joseph Corné, maître d'hôtel, et Blanche Hendrickx, sans prof., rue Wilson, 46. — Gaspard Anneye, et Jeanne Meyers, cartonnière, impasse des Escargots, 7. — Ralph Petit, pâtissier, et Jeanne Soenen, employée, marché aux Poulets, 11. — Charles Calonne, polisseur, et Marguerite Barré, fleuriste, place du Grand-Sablon, 3. — Léon Colinet, inst. comm., et Elvire Joachim, sans prof., rue Bodenbroeck, 14. — Léopold Bonte, tailleur, et Alice Vanderauwera, repasseuse, rue de Flandre, 73. — Alfred Joachim, agent de police, et Marie Vanhelewyck, modiste, rue Charles Hanssens. — Jean Vandunne, journalier, et Marie De Smedt, sans prof., rue Haute, 377.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Jeanne-Pauline-Ernestine Thomeret,
douairière de M. Gustave Maigret, pieusement décédée à Ixelles le 27 juin 1915, dans sa 69e année.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille, à Mons.

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettres de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. (7316

* * *

Nous avons appris hier la mort à Bruxelles, de M. Th. Houben, receveur honoraire des contributions, décédé à l'âge de 82 ans.

CONCESSIONNAIRE des TRANSPORTS FUNÈBRES
Mon HERBOTS *88, RUE MALIBRAN, 88*
Cercueils, Tentures, Voitures (6198

NOIR FIN Pr DEUIL EN 12 Hres
TEINTURERIE
Jn & Jn TOBY Fres
Usine et magasin : 6, rue Louis Hap, Etterbeek
Seule Maison à St-Josse : 116, rue des Deux-Eglises (332

Comptoir Général d'Alimentation
SALON DE CONSOMMATION
Adolphe Delhaize & Cie
139-141, RUE NEUVE, Bruxelles (Nord)
Exposition Permanente. Entrée Libre. (6011

LA VIE PRATIQUE

LA QUESTION DES LEVURES

Pour parer à la pénurie des levures, les procédés suivants peuvent faire l'objet d'essais :

a) *Procédé Damien.* — Pour cuire le lendemain, prélevez la veille une portion de pâte (levain) fabriquée avec de la bonne levure et équivalant à environ le vingtième du poids de la farine que vous devez travailler. A ce levain ajoutez, dissous dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une pâte très molle, 1 1/2 gramme à 2 grammes de glucose concentrée pure par kilo de farine à employer le lendemain. Abandonnez ce levain dans une pièce chaude et servez-vous-en pour pétrir le lendemain ou même un ou deux jours après. Répétez chaque fois les mêmes opérations.

De grands soins de propreté sont nécessaires. Le levain doit être renouvelé de temps en temps et on peut le faire en préparant directement quelques kilos de pâte avec de la levure fraîche, en y ajoutant la glucose pour s'en servir le lendemain.

La glucose à cette dose disparaît complètement pendant la fermentation du levain et ne sucre pas le pain. La poussée de la pâte est naturellement plus lente qu'avec la levure.

Aussi, lorsqu'on dispose d'assez de levure, on accélère les choses en ajoutant avec le levain un quart de la quantité de levure habituellement employée et ce au moment du pétrissage. C'est ce dernier procédé qu'il faudra employer lorsque la quantité de levure disponible le permettra.

b) *Procédé Bayet.* — Sur un mélange de maïs et de seigle, versez de l'eau à 20 ou 25° pour provoquer la germination. Les grains germés et moulus sont infusés durant une heure dans l'eau à 60 ou 70°. Filtrez et ajoutez au liquide un peu de levure ou des raisins secs.

La fermentation alcoolique ne tardera pas à se produire. L'amidon des grains se transformera en dextrine, puis en glucose. La glucose à son tour se transformera en alcool et acide carbonique. Le pouvoir décomposant de la diastase est tellement grand que 1 gramme de ce produit fait fermenter 2,000 grammes de fécule ou amidon.

La levure obtenue est égouttée et soumise à la presse. Elle peut se conserver huit à quinze jours selon la saison.

c) *Levain ordinaire.* — Lors de la [illegible] panification, on prélève une certaine quantité de pâte que l'on con[illegible]serve dans un vase quelconque en ayant soin de la recouvrir avec [illegible] du sel. Pour l'utiliser à une prochaine panification, on délaye ce levain ainsi conservé dans de l'eau tiède additionnée d'un peu de bière, puis on dépose la bouillie dans la farine préparée. La fermentation se produit alors, mais un peu plus lentement que s'il s'agissait d'une levure industrielle.

Bien entendu, la pâte doit être placée près du feu pour être soumise à une certaine température.

Ce dernier procédé donne de bons résultats; c'est d'ailleurs celui qui était employé avant l'introduction des levures industrielles.

MAX RASQUIN.

LE PLAT QUOTIDIEN

RIZ SOUFFLE

Lorsqu'on a un reste de riz au lait, on peut resservir ce même riz le lendemain sous forme de soufflé.

A cet effet, on le dessèche un peu sur le feu pour lui donner de la consistance, puis on y introduit trois ou quatre jaunes d'œuf. On fouette les blancs en neige bien ferme et on les ajoute au riz. On verse l'appareil dans un plat beurré et l'on fait cuire à four modéré pendant 20 à 30 minutes.

MESSAGERIE
AUGUSTE VEREYCKEN
RUE PICARD : : 28-32-32a : : | Rue LE LORRAIN : : 7-9 : :
BRUXELLES-MARITIME
Service régulier sur Bruges, Ostende, Blankenberghe, Heyst, Gand, Alost, Renaix, Thielt, Audenaerde, Courtrai, Grammont, etc.
Bureaux auxiliaires pour l'acceptation des colis:
No 2, rue de la Bienfaisance, 3, Bruxelles-Nord;
No 3, rue Van Artevelde, 145, Bruxelles-Centre;
No 5, avenue Van Volxem, 217, Forest-Bruxelles.
No 6, rue du Prince Albert, 22-24, Ixelles. (6113

LES SPECTACLES DU JOUR

SCALA, place De Brouckère, 18. — 8 h. 1/4. — *La Famille Klephens.* — Le dimanche et le jeudi, matinée à 4 heures.

BOIS SACRE, rue d'Arenberg, 3A. — 6 h. 1/4 et 8 h. 1/4 en semaine; 4 h., 6 h. 1/4 et 8 h. 1/4 le dimanche. — *Lomme qui assassina!...; La Peur de l'Ombre; L'Envoyé de la Providence.*

LA MAISON DE VERRE, rue Fossé-aux-Loups, 87. — 8 h. 15. — *Les Contremaîtres chanteurs du Treurenberg.*

PALAIS DE GLACE, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 47. — 9 heures. — Grands concerts symphoniques donnés, tous les soirs, par l'Association des artistes musiciens du théâtre royal de la Monnaie et des Concerts Ysaye. — A 5 heures, tous les jours, matinées artistiques.

VIEUX-BRUXELLES, rue de Malines, 48. — Music-hall et cinéma.

WINTER PALACE, boulevard du Nord, 118. — Music-hall et cinéma.

KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma.

SELECT PATHE, porte de Namur. — Cinéma.

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

REGENT CINEMA, rue Neuve, 53-55.

HIGH-LIFE CINEMA, avenue Louise, 35.

CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 1[illegible].

CINEMA AMERICAIN, place De Brouckère, [illegible].

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 81.

EMPIRE CINEMA, place Madou, 1 (à l'angle de la chaussée de Louvain).

BOWLING, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 37.

BRUXELLES-KERMESSE. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts. (6807

CONCERTS VICTORIA. — 8 heures. — Orchestre de 25 musiciens, sous la direction de M. Jules Blangenois. Attraction.

FOLIES-BERGERE (rue des Croisades). — Pour *Le Portrait de M. Beulemans*, qui passera jeudi au théâtre des Folies-Bergère, la mise en scène a été confiée à un artiste de talent éprouvé, M. Verley, du Gymnase de Paris, engagé spécialement pour cette pièce. A ses côtés, M. Delrey, dont l'éloge n'est plus à faire, remplira le rôle de Beulemans; il sera secondé par des comédiens consciencieux, tels que MM. Spey et S. Max, Mmes Very et Pelco.

Mlle Rose Deny, une toute jeune artiste de bel avenir, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles en 1914, complétera un ensemble qui sera parfait et qui fera sensation.

* * *

LA MAISON DE VERRE. — Flupke Mousqueton tient chaque soir la salle en haleine. Flupke Mousqueton, c'est Arthur Devère : c'est tout dire. Il est réellement impayable dans la nouvelle pièce de Gibet, Bodart et Devère. *Les Contremaîtres Chanteurs du Treurenberg*, qui constitue le plus grand succès du moment. Les autres artistes de la troupe, Strack en tête, entourent vaillamment et avec beaucoup de talent ce virtuose du comique.

* * *

HIGH-LIFE CINEMA. — **Programme :** *Vie d'Artiste*, superbe comédie inédite dramatique en trois parties, interprétée par les artistes de la célèbre firme danoise Nordisk; *Ruse de Cupidon*, film comique inédit.

Orchestre de tout premier ordre.

* * *

VIEUX BRUXELLES. — **Programme:**

Au cinéma : *Candidat féministe*, comique; *Vieux papiers, vieux souvenirs*, comédie sentimentale; *Pour plaire à Dorothée*, comédie humoristique; *Appel silencieux*, drame; *La Reconnaissance de Lord Barry*, vaudeville; *Le Train en Flammes*, grand drame en deux parties.

Au théâtre : *Mariage d'Argent*, comédie paysanne en un acte de M. E. Bourgeois, interprétée par M. E. Monret, M. Lémin et Mlle Clervanne; *Pitchounette*, opérette en un acte de M. Reels, musique de M. Van Beers, interprétée par Mmes Vignola, Primevère, Adler, MM. Brunix, Delrey et Lémin.

Orchestre sous la direction de M. Renato. Consommations non obligatoires.

* * *

WINTER PALACE. — **Programme:** *Compte et... Mécompte*, comédie de M. G. Baume, interprétée par M. A. Sovet et Mlle Sarah Clèves; *Mieke*, vaudeville de M. Ernest Sérigiers, interprété par Mmes Dumont et Suzy Grave et MM. Darman et Dupont; etc.

* * *

REGENT CINEMA. — Ce cinéma nous présente en ce moment : *Le Mystère de l'Ame*, grand drame sentimental en trois parties; *Défense légitime*, drame émouvant en deux parties.

* * *

MODERN PALACE et CINEMA THEATRE. — Pour la première fois à Bruxelles, *Le Paria*, grande action dramatique en quatre parties. A signaler encore au programme, très copieux et excellemment composé : *La Femme en noir*, drame détective avec Costello; *Le Sang du Pauvre*, drame émouvant en deux parties; *Amoureuses du docteur*, comédie.

3,500 Machines

Broyeurs, concasseurs divers, malaxeurs, moteurs, chaudières et machines à vapeur, presses, tours, foreuses, scies à ruban, raboteuses, transmissions, etc., etc., sont mis en vente à moitié prix et sont visibles tous les jours au **MATERIEL INDUSTRIEL BELGE, 149, avenue du Moulin (Pont de Luttre), Bruxelles-Midi.** Arrêt des trams 14, 50 et 56 (Etablissement situé derrière la brasserie de MM. Wielemans-Ceuppens, à droite sitôt passé sous le pont de Luttre.)

VOULEZ-VOUS conclure une AFFAIRE AVANTAGEUSE ?
Consultez en 4e page nos petites annonces à 20 cent. la ligne.

COURS DE LANGUES VIVANTES MÉTHODE très rapide
Cours d'anglais de vacances commencera le 1er août. Prix très modérés. Accent pur. **Rue de la Ferme, 18.** (6712

LANGUES Sténo-Dactylo - Comptabilité -
ÉCOLE PIGIER, 61, rue du Pont-Neuf, Brux.
Le jour : 2 h. par semaine 5 fr. par mois.
Le soir : 12 h. » 15 fr. » (6761
Leçons individuelles. Cours de vacances.

Tuiles Mulden Hollandaises
Rouges et bleu-argenté triple emboîtement
Briques de façade « VENLOO-TEGELEN »
F. ELIAERS-VAN BINNEBEEK
12, chaussée d'Aerschot, Louvain
25-31, r. de la Woluwe, Anderghem (Pts Maisons comm.)
D'anciens contrats importants permettent de faire des prix défiant toute concurrence. (6855

Traitement nouveau et unique
La radiumhydroxygénothérapie, Electricité, Hydrothérapie, Massage, Psychothérapie, Orthopédie, Gymnastique, etc.
Tous ceux qui souffrent et qui ont tout essayé trouveront un soulagement immédiat et une guérison certaine et rapide. Un grand nombre de malades prétendus incurables ont été émerveillés de leur guérison inattendue. Il est de fait que l'étonnante action de la radioactivité sur l'épiderme est un des plus beaux sujets d'émerveillement que nous ait fournis la science depuis plusieurs années. Sous l'influence des prodigieuses émanations, les tissus qui constituent notre peau semblent recevoir un courant de vie nouvelle d'une intensité considérable qui les tient dans un état constant de jeunesse et de vigueur. Il faut se rendre à l'évidence, les bons résultats obtenus dans les maladies respiratoires, circulatoires, digestives, du système nerveux, etc., sont indéniables, indiscutables.
Lecteurs, méfiez-vous de la tuberculose, du cancer, de la folie qui vous guettent peut-être. Prévenez ces terribles maladies par ce traitement régénérateur (succès prouvés). Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris y sont attachés. Consultations de 8 à 12 h. et de 1 à 6 h. Avenue du Roi, 208, Bruxelles-Midi. (Prix réduits.) (6520

Maison Française de Reliure Martial BASSET
Registres imprimés et réglés
12-14, Rue des Paroissiens, Brux. - T. A. 87.75

Important Avis

Si vous voulez trouver un bon employé,

Si vous avez des propriétés à vendre,

Si vous avez des maisons ou des appartements à louer,

Si vous cherchez un emploi ou une occupation quelconque,

Si enfin, vous désirez faire une affaire réellement productive,

Utilisez les petites annonces du « QUOTIDIEN »

à 20 centimes la ligne

Les plus productives et les moins chères

Dans un but d'entr'aide, les demandes d'emplois sont insérés GRATUITEMENT sur demande.

PETITES ANNONCES

20 CENTIMES LA LIGNE

OFFRES D'EMPLOI

PHOTO STERN 26, chaussée d'Haecht, demande laborant très capable. Bons gages. (7319

Coiffeur demande bon demi-ouvrier 174, boul. Militaire. (M 519

Commanditaire est dem. pr nouveau commerce éclairage. Ecr. T.P. 361, r. du Progrès. Préférence ayt place pr dépôt. (7256c

EMPLOIS DE BUREAU

Après la guerre, il manquera des centaines de sténo-dactylographes, comptables, correspondants en langues, etc.

Les demoiselles et les messieurs qui désirent se préparer en 3 mois à occuper un de ces emplois sont priés de demander de suite les conditions exceptionnelles et les grandes facilités que nous accordons à présent.

ÉCOLE-BUREAU: 65, [illegible] Brux. Bourse 6819

ON DEMANDE JEUNE FILLE connaissant les travaux de bureau. Préférence qui a été maison d'exportation. Ecr. bur. journal W 100, rue du Midi, 70. (7311

PHOTO STERN 26, chaussée d'Haecht, demande opérateur retoucheur capable. (7320

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille ch. ouvr. de broderie. S'adr. r. Victoire, 211. (7305

Bonne serv.-cuis. 28 ans, ch. pl. Meill. réf. 211, r. Victoire. (7305

Dame anglaise bon. fam. s'offre pour promener jeune fille et parler anglais 3 fois par semaine. Ecrire L.S.T. rue du Midi, 70. (7306

Femme très propre dem. à faire quartier ou journées. Ecrire A.V., rue du Progrès, 361. (7308

Jeune fille hollandaise de bonne famille dem. pl. pr élever nouveau-né. Expérimentée. Certificats plus. années. Prix de guerre. Ecr. .W., rue de Bosnie, 10. (7313

Serv.-cuis. au courant demande place. Bons certif., bonnes référ. A.L. r. de Bordeaux, 12. (7296

ARCHITECTE

Eprouvé par guerre donne leçons particulières dessin linéaire et notions architecture. Ecrire A. F. 7. rue du Midi, 70. (7259

Bon comp., 20 ans pratique, à Brux., dés. 2 ou 3 h. travail quelc. le matin. Meill. réf. Prix très mod. Ecr. D. E., r. de Louvain, 90. (723

Dame désire pl. sténo.-dactylo. parf. au cour. Bon. référ. Ecr. C M. 48, bureau du journal. (724

Pers. sérieuse dem. place t. faire ch. M. ou dame s. ou pet. mén., s'adr., 6, r. des Moineaux. (718

Représentant introduit article fournitures tailleurs, dem. représentation, 14, r. de Flessingue. (719

Représ. énerg., dix ans même mais., intro. épiceries et hôteliers prov. wall., désirerait d'adj. bonn. firmes intervenant frais de voyages D. S. 89, rue du Midi, 70. (720

Monsieur honn., marié, 34 ans inst., cher. pos. durant guerre. N'importe quoi ! Ecr. R. C. 67, bureau *Quotidien*. (721

Dlle 35 ans, ins., b. éduc., gouv., ménag., expér., dévouée, aff. et avenante, désire pl. Mr seul. Ecr B. P., 67, rue Brichaut. (725

Jeune fille de la campagne dem pl. chez pers. seule. S'adr., 133, r. du Progrès, Schaerbeek. (726

Jeune fille dem. place comme bonne d'enfants et aider ménage. rue des Comédiens, 61. (727

Cais. comp. cherche empl. bur., prét. mod., G. B. 25, 70, rue du Midi. (728

Empl. mar., 27 ans, conn. compt. et corres. fr. et fl., dem. pl., J. G., 21, r. de Moerkerke, Schaerbeek (729

Ménage de 4 personnes, dont 2 enfants, dem. pl. concierge. S'adr. rue Van Eick, 2, Bruxelles. Sonnez deux fois. (731

Empl. magasinier expéditeur dem. pl., Ed. Collet, rue Francart, 26. (732

Dame dem. pl. de gouver. ménagère chez Mr ou dame seule, ou tout autre empl. de conf., prét. mod., 174, chaussée de Charleroi, au premier. (733

Dame suisse dipl. ayant pratique de l'enseign. et du commer., parlant couram. le français, l'all. et l'angl., cherche occ., Pocam, 70, r. du Midi. (722

Dame âge mûr de toute conf. sach. cuis. bourg. dés. place chez M. ou dame seule de 7 h. 1/2 à 2 h. log. chez elle. Ecr. H. D. 5, rue du Midi, 70. (7068

Mr 38 ans, 18 ans cais. gr. adm. publ. ch. emp. quelc. bur. Prétent. mod. O.O., 42, r. Rossini. (4717

Comptable meill. réf. dem. place tout ou partie journée. V.L. avenue des Arquebusiers, 40. (L.710

Dame veuve b. éduc. disp. après-midi et soirée dés. tenir comp. à pers. seule aisée s'oc. d'int. b. réf. Ecr. H. E. 181, rue du Progrès (L.713

Veilleur de nuit dem. place pour entrepreneur ou autre. Bons certif. bonnes référ. 15 ans de pratique. H. Ruelle, 266, ch. de Tervueren. (L.716

Placier à la commission demande représentation pr l'agglomération. Gérard, 2, rue de l'Economie. (679

Employé-comptable, libre le matin, cherche occupation. Ecr. J. B. boulevard Militaire, 148. (M.505

Employé, marié, pouvant mettre main à tout, demande place, bureau, magasin, vendeur, encais. ou autre. 1res références, Gérard, 57, rue de Courtrai. (M 502

1re tailleuse, coupeuse, demande travail à domicile. 1res références, prix modérés; accepte toutes façons. Ecrire Mme Maria, 64, r. des Trois-Bonniers, Woluwé, dépôt tram. (M 503

Veuve dem. place pour concierge ds t. quartier. S'adr., Grande rue au Bois, 38, Schaerbeek. (697

Bonne première tailleuse, robes, manteaux, dem. journées ou travail chez elle. Trent, 226, chaussée de Wavre. (683

Jeune f., 30 ans, dem. place app. ou mais. fermée. S'adres., 5, rue des Moineaux. (689

Tailleur appiéceur 1er ordre fait neuf, répar. prix mod. Thibaut, 15, rue Vanderhaegen, Bruxelles. (690

Dom. int. cél. âge m., fr., fl., instr. sér., tr. courant, b. réf., dem trav. fixe, remplacer ou garder maison. H. T., rue Charles-Quint, 26 (Nord-Est). (691

Personne de confiance dés. élever enfant, soins dévoués. B. A. 46, quai aux Briques. (692

Jeune fille dem. place demoiselle de mag. ou vendeuse. Ecr. M. M. 10, rue du Midi, 70. (693

Dame m. tr. b. com. parl. plus. lang. ayant jeune fillle comt., dem gérance art. quelc., réf. sér., caut. Ecr. L. V., rue du Midi, 70. (694

Anglaise certain âge dés. place bonne d'enfants et aide ménage ou promener enfant. S'adr. 37, rue Eugène Bouillot. (695

Domestique cuisinier dans institut, bonnes réf. cherche pl. 109, rue du Moulin, Saint-Josse. (696

Jeune homme dem. emploi quelc. pour faire courses ou petit emploi, sachant rouler en vélo. S'adresser Grande rue au Bois, 38, Sch. (698

Cossagère connais. bien. court et tous genres trav. com. besogne à la journée ou chez elle. A. Z. R., rue du Midi, 70. (69

Jne fille dem. faire écrit. ou trav. de bureau quelc. A. Z. R., rue du Midi, 70. (700

Comptable dipl. expérim. dem. occup. Ecr. R. [illegible], 64, rue des Boers, Brux. (701

Jne fille, [illegible] ans, cherche place comm. ou garder enfant et aider ménage. 4, av. Emile-Max. Bonne quatre fois (702

Jne femme [illegible], [illegible] et jeudi, dem. faire quartier, 124, ch. d'Etterbeek. (703

Femme dem. pl. concierge, s'ad., rue Van Eyck, 2, Bruxelles. (706

Jne fille propre dem faire quart. tous les matins, 71, chaus. d'Etterbeek. (704

Femme très propre dem. faire quartier, rue Eugène Laermans, 3a, Mol. (707

Employé magasinier sans trav. depuis début guerre, [illegible] ans même maison cherche trav. quelc. 80, r. Braemt, St Josse. (L.671

On dem gérance, partic. chaus. B. réf., R. P. 18, r. Midi, 70. (7066

Personne veuve, avec fils de 20 ans, dem. place de conciergerie. Adr. offres C.E., 148, Bd Militaire

Personne sach. bien raccom. dem journée ou ouvrage chez elle. 26, rue de l'Amazone. (L.662

Jeune fille honnête dem. place servante. 41, r. du Tabellion, Ix (L.663

Personne sérieuse, propre, dem faire journées. 61, r. de l'Aqueduc, Ixelles (L.66[illegible]

OFFRES ET DEMANDES DE CHAMBRES, QUARTIERS, MAGASINS ET MAISONS A LOUER

Mr dist. dem. ch. ou quart. garn. chez pers. seule [illegible] D.R.P. 3b r. Souveraine. (73 7

A vendre 3 magnif. maisons dans haut de la ville, cause départ, occ. exceptionnelle: 1° Hôtel porte coch. s. avance 60,000 fr. (20 mille suffisent pr traiter); 2° belle mais. s. avance 48,000 fr. (idem); 3° jolie maison s. avenue 30,000 fr. (15,000 suffisent). Agences et curieux s'abstenir. Ecrire notaire, 70, rue du Midi. (7322

A louer maison comm. gros ou rent. b. restaurée, écur. rem. 227, r. du Progrès. S'adr. 87, boulevard du Nord. (7318

Quart. conf. garni à louer sit. r. Royale, seul loc. pr tr, av. S'adr. Tonneau, 42, r. Vésale, 1er ét. (7317

Ch. et mans. garn. à louer, mais. form. hon. 11, imp. Mandlerlier (rue de la Montagne. (7315

A louer pr M. seul chambre et pet. bureau si on dés. av. ou sans pens. de bonne fam. Prix mod. 33, r. Saxe-Cobourg, St-Josse. (7303 gar. exig.

LUSTIN

Jolie villa garnie, bord de la Meuse, canotage, pêche, à louer. Prix de guerre. 129, avenue de la Toison d'Or. (7302

App. 5 à 6 pl., terrasse, mans., 2 tr., 49, av. Floride, Uccle (Bois). (7209

Appt fr. 5 pl. 1er ét. 65, r. des 4 Hypothèses, Sch. Prix de guerre. (7273

40 fr. appt à louer, 3 pl. 1er ét., mans. et cave. 14, rue Thérésienne, no 1. (7278

Quartier 3 pl. cave, 28 fr. Porte Namur, ch. de Wavre, 11. (7291

Porte Namur. Belle ch. garnie 2e ét. pied à terre ou M. seul, gaz, 20 fr. R. Keyenveld, 3. (7265

A louer coquet pet. quart. garni petit réch. gaz, mais. ferm. 28 fr. 52, r. du Cornet (Cinq.) (M.515

Beaux app. avec dépendances tr. confortable; premier et deuxième étages à louer, 72, rue de Namur. (7237

A lo[uer] [illegible] 1, Léop. Courrouble, 45, Schaerbeek, boulev. Lambermont, app. 1er, 4 pl. et mans. eaux, w.-c. étage. Prix de guerre: 40 francs (7097

Dame et jeune fille ch. rez-de-ch. 3 pl. au moins à St-Josse dans prix 30 fr. si poss. seul loc. Ecr. A.B., r. Madeleine, 53. (7252

Rez-de-chaussée à louer composé de 3 pièces et caves. Pr conditions s'adr. place Sainte-Croix, à *Saint-Hubert*. (L.709

N.-E., rez-de-ch. mod. 4 pl., jardin, cais., lav. cav., w.-c. Vis. de 2 à 4 h. b., 47, r. Philippe-le-Bon, con aff. (7114

A louer, r. Jérusalem, 13; r. Godefroid-Devreese, 54, maisons de rapport, prix très mod., condit., boul. Militaire, 34, Ix. (M 513

A louer maison de comm. b. sit. av. Princesse-Elisabeth, 113. (7244 B

Bel appart. 6 places eau-gaz, w.-c. à louer, rue de l'Ecuyer. S'ad. *Agence générale de Publicité*, 52, Montagne-aux-Herbes-Potagères. (714

A louer maison de comm., bonne situation, av. Princesse-Elisabeth, 113. S'adr. r. Mercelis, 63, Ixelles. (6922

A louer dans mais. ferm. quart. au 2e, 3 pl. et 1 mans. 30 fr. pour une ou deux pers. 16, r. Brichant (718

A louer maison de commerce, 2 vitrines; excel. situat. anc. café, pas repr. 79, r. Terre-Neuve, coin rue Vanderweyde, près avenue du Midi. (B.5

Rue Américaine, 195 (rond-point rue Ten Bosch) belle maison rentier av. gr. jardin à vendre ou à louer. Cond. 22, rue d'Accolay. (B.2

Fonderie de fer. — Immeuble et matériel à vendre ou à louer ens. ou séparément. Condit. avant. Ecrire L.H. 20, r. du Midi, 70. (B.5

A louer 58, rue Pascale, jolie mais. rent. Eau, gaz, jardin. Belle situation. 1,000 frs Clés au no 78 (B.7

Mais. rent. jardin à Brux. 39, r. de la Fontaine, près gare et av. du Midi. Cond. et vis. s'adr. 22, rue d'Accolay. (B.6

A louer 72, rue du Lombard, beaux appts (ascenseur, chauffage central, monte-plats, nettoyage par aspiration). Pour vis. s'adr. à la concierge. (B.13

PENSION DE FAMILLE
1er ORDRE, PRIX TRÈS MODÉRÉS
Accepte Externes.
99, RUE AMÉRICAINE, 99 6644

650 francs. A louer mais. rentier ou commerces. 55, r. Garibaldi, St-Gilles (près ch. d'Alsemberg). (B.9

Bel appt 3 pièces, 1er étage, 59, r. des Minimes (Brux.-centre) arrêt tram Grand Sablon pr toute direction. (B.4

A louer 3, rue des Quatre-Bras (avenue Louise) belle maison de maître, tout conf. moderne, situat. superbe. Visible tous les jours. Clés M. Bril, 80, r. aux Laines. (B.16

Coin av. Louise. Ave Legrand, 7, belle maison rentier av. jardin à vendre ou à louer. Condit. 22, rue d'Accolay. (B.1

Linkebeek. Villa Belle-Vue. Drève Fauvette, 5, éclair., gaz, 15 pièces, garages, parcs 50 ares, à vendre. Cond. 22, r. d'Accolay. (B.3

1,200 fr. A louer mais. de com., rue d'Ophem, 27, Bruxelles (près rue de Flandre). Clé no 11, rue Rempart-des-Moines (B.12

A louer très bel appartement 4 grandes places, w.c. et eau à l'étage. 8, place de Louvain. (623

A louer grand et beau local pouvant servir pr commerce de gros 8, place de Louvain. (623

A louer petit quartier 3 places. eau, gaz, w.c. Prix: 23 francs. 58, rue de la Couronne. (L.65

Bas de mais. à louer, 4 places plein pied et mansarde. Visible tous les jours de 3 à 5 h. 22, rue Henri Marichal (L.66

Appart. moderne, 5 places plein pied, 2 caves, mans., gaz, électr. Pr conditions s'adr. 24, rue Henri Marichal. (L.66

Appart. à louer, 3 pl. et mans. 23, r. Henri Marichal. (L.66

Maison à louer, 292, rue Gray. Pour conditions s'adr. rue Victor Greyson, 24. (L.66

Maison à louer avec jardin. Partie de maison à louer. Salle de bain, électr. et gaz. Visible mardi jeudi, samedi de 2 h. 1/2 à 5 h. 51, r. Henri Marichal. (L.66

Rez-de-chaus. à louer, 3 pièces vérandas couvertes. S'adr. 21, rue Henri Marichal. (L.668

Bas de mais. à louer se comp. 5 pièces; jouissance du jardin. 51, rue Henri Marichal. (L.670

1,200 francs. A louer mais. com. ou rentier. 85, chaus. d'Alsemberg, St-Gilles (10 min. porte de Hal). (B.10

A vendre ou à louer belle maison mod. dix pièces, serre, verrandha, salle de bain, électricité, grillag, jardin emmuré, près église, école, place communale, 15 min. gare, site pittoresque situé à Moustier-sur-Sambre; toute facilité paiement, s'y adresser Jules Bertrand. (6858

1,300 fr. A louer mais. de com., rue d'Opbem, 19, Bruxelles (près rue de Flandre). (B.11

A louer tout ou partie rez-de-chaussée 3 pl. av. compt. rayons, gr. vitrine, porte cochère, 2 caves et mais. derr. 3 pl. pr habitation, mag. dépôt ou atel. 5 caves, 7 m. c. très sec. 30, r. de Suède, St-Gilles. Prix de guerre. (B.14

VENTE D'OBJETS DIVERS

Magn. griffon. bruz. de race, 4 mois, père et mère primés, belle tête, très petit, à vendre, 40 fr., rue Destouvelles, 40 (2 ponts), Nord. (730

SAVON MARSEILLE 80 fr. les 100 kilos; blanc, 45 fr. les 100 kilos. 20, r. Antoine Dansaert (Bourse). (7275

475 fr. A vendre piano neuf, avec tabouret et casier à musique (valeur 900 fr.) Visible r. [illegible] Léopold, 23, Bruxelles. (M.517

M. ayant relations désire vendre articles pr épiceries. Ecr. Ed. Leys fils, 14, rue de la Démonstration, Anvers. (L.712

Vins en gros 118, rue de l'Escaut, Bruxelles (gare maritime). (7174

PRESSÉ
Riche et bon mobilier à vendre 92, rue Verte, 92 (Nord). Salons, bureau et chambre acajou rose, plus ch. noyer et chêne, salle à mang., tapis, garn. cheminée, vérit. objets d'art, [illegible] émaillées. Comme neuf, bas prix (6379

Partie de rayon, comptoir à vendre d'occ, 37, rue de l'Activité. (705

VINAIGRE DE BORDEAUX
liquidé bas prix et
PORTO, VINS
127, Rue Saint-Bernard 6644

A vendre gr. partie bouteilles vides bordelaises et autres. S'adr. 58, r. de la Couronne. (L.664

A VENDRE
Attel. comp. poney et [illegible] s'ad. [illegible], r. [illegible] Lavallée [illegible]

Epoque propice pour achat
Bon marché, terrains et maisons, se renseigner à M. De Wael, 95, rue de Laeken, Bruxelles. (7164

ACHAT D'OBJETS DIVERS

On dés. ach. occ. poêle continu. Offres rue Dewandt, 147, Laeken. (7301

On désire petite voiture enfant genre chaise. S'adresser chaussée de Boendael, 206. (M 520

On dem. j un fox poil dur. Donner prix et [illegible] bur. du journal, 148 boulev Militaire

VIEUX DENTIERS
sont achetés
jusqu'à 5 fr. la dent,
57, rue Van Oost, Scharbeek (7090

Larousse 8 vol. neuf. On achèterait. Cond. prix. Ecrire D. M. 55, rue du Midi, 70. (L.711

On achète vélos de toute neufs et d'occasion, 65, avenue Louis-Lepoutre, Ixelles. (680

Achat vieux pneus ch. à air, au [illegible] prix. Boen, 115, boulev. du Midi. (687

Achat de Pianos
[illegible], 77, rue Eg[illegible]

On dés. achet. d'occasion petit matériel confiserie, essences color. glucose. Ecr. W. 50, rue Midi. 70 (7135B

On dem. grand bureau ministre vieil acajou, fauteuil chaise, b bibliot., bons meubl. Offres par écrit 82 r. Ellis 7098

J'achète actions, [illegible] par petites et grosses quantités [illegible] vides. 183, r. des Tanneurs (6[illegible]

On dem. à acheter la série des Larousse illustr. Ecrire D. G., 145 boulevard Militaire. (M.44

On désire ach. la collect. compl. Larousse illustré, dernière édition Ecrire M. S., 148, boul. Militaire. (M.444

DEMANDES ET OFFRES DE CAPITAUX

On dem. pr affaire de *tout repos* commanditaire avec 30,000 francs *bien garantis*. Bénéfices 25 à 30 %. Ecr. B.G.D., Bureau Publicité, 45, Marché-aux-Poulets. (7309

Je m'intéresse à système ne nécessitant que p. capit. Ecr. A.Z. 30, Mont. Herbes Potag. 52. (7298

Capitaux à placer
Sur hypoth., nues-propriétés, etc. Rien d'avance. De 10 à 12 et de 2 à 4 h. belge. *Theyse*, 4, r. de la Roue, Bruxelles. (7295

On dem. 35,000 fr. sur 1er hyp. im. à Bruxelles. Ecr. renseignements A. R. 25, rue du Midi, 70 (71[illegible]

On dem. de suite sur hyp. en second rang, 13,000 fr., fortes gar. Ecr. ou pr. adr. C. S. Ag. Carren. 100, rue Cranz. (M 485

Position d'avenir pr Mr ou dame hon. disp. de 30,000 à 40,000 francs. Rev. annuel 12,000 fr., dont 5,000 fixes. Aucun risque; garanties de 1er ordre seront fournies. Curieux s'abst. Ecr. D. D. 6, r. du Midi, 70. (6919

TITRES
ACHAT - PRÊT - VENTE
1,000,000 francs disponibles
Nous sommes acheteurs de toutes actions, obligations industrielles cotées, rentes, chemins de fer, etc., et nous donnons *plus haut prix* que partout ailleurs.
Livrets d'épargne, etc.
S'adresser:
Etablissem. Financiers Belges de 10 à 12 et de 2 à 4 h. b.
56, boulevard du Nord, 56 BRUXELLES (M 148B

ENSEIGNEMENT

VACANCES
Cours d'anglais, leç. particul. 16, r. du Tabellion, Ixelles (L.263

Inst. dipl. lic. en sciences com. donne leçons langue russe. Méthode rapide et moderne. Prix réduits. S'adr. 224, ch. d'Ixelles. (L.715

Pensionnat FABRA
BOITSFORT
39, av. Van Becelaere. [illegible] officiel p. je[illegible] programme [illegible] filles et enf.; on [illegible] garçonnets jusq. 8 a. Tram 30, arrêt gare. (6954

Gustave BONNET
Professeur
Répét. à domicile. Elèves de de 8 à 16 ans. (M516
Français et Mathématiques
Ecrire:
136, rue Gallait, 136

VACANCES. — Leçons particul. et répétit. pour élèves arriérés : français, anglais, mathém., comm. S'adr.: rue des Coteaux, 299, Brux. (M.507

M. belge, prof. dipl. trad. juré, offre donner leçons angl., fl. et fr. Succès garanti. Prix mod. Ecr. ou pr. adr. chez M. P. Henry, 69, rue Saint-Josse. (M.511

Dlle, diplômée du Conservatoire donne leçons chant. piano. solfège à débutants. S'adr.: Mlle S.., rue Willems, 15 (au second). (M.5

LEÇONS FRANÇAIS données par jeune fille de bonne famille parlant langues étrangères. S'adresser par lettre, 9, Grand'Place. (M. 290

Personnes recherchées.

M. Vanderpepen ayant habité av. Louise, 64 on dem d'urg. son adres. Ecr. A. R. 25, rue du Midi, 70. (7103

Divers

Cause décès. A rem. papeterie exist. depuis 27 ans. 81, rue Sans-Souci, Ixelles. (7310

CONSULTATIONS sur droit civil et commercial, deux francs. 171, boulevard du Hainaut (9 à 5 h. B.). (7127

CAUSE DEPART épicerie, papet. à rem. à t. offre acceptable, 9, r. Braemt, Saint-Josse. (7151

INTERMÉDIAIRE OFFICE
Industriels, commerçants, hommes d'affaires, etc. appelés dans la capitale et qui hésitez ou renoncez devant les prix et difficultés de déplacements, confiez-moi en toute quiétude vos intérêts, vous aurez bénéfices et satisfaction.
G. TRONCHON
Ingénieur Civil
83, RUE DU MAIL, 83
BRUXELLES (7207

Faites nettoyer vos citernes et cheminées, prix de guerre. Ecrire P. H., rue du Midi, 70. (7087

Accoucheuse
Retards. Traitement. 5 fr. (7314
Pension à toute époque
12 B Rue Croix-de-Pierre Brux. (Porte de Hal)

Je photographie
à domic., form. carte postale, dep. 3 fr. la douz. Ecr Charles, 2, rue Alfred Orban, Forest. (7312

CAOUTCHOUC
Vessies de football, tuyaux, injecteurs, canules, poires, rondelles, préservatifs pour les deux sexes et tous articles en caoutchouc. (7169
118, boulev. du Midi

Je donne aux gens gênés
Le plus haut prix pour l'achat de marchandises de toutes espèces. Or, argent, etc., vêtements, lingerie, dégagem. Mont-de-Piété, 3, rue du Damier, Bruxelles-Nord. (6683

ACCOUCHEUSE
1er diplôme 30 ans pratique
EX-DIRECTRICE MATERNITÉ
Retards PENS. CONS. DISCR. Traitement 10 francs
Médecin attaché à la maison
44, r. de la Rivière (Nord)

Accouchement
RETARDS
CONSEIL — DISCRÉTION
85 RUE DE HENNIN près rue de Lesbroussart (Avenue Louise) 686

Fumez la Semois
DURUISSEAUX
Concessionn. G. PIERARD
598, ch. de Wavre
AUDERGHEM 6656

Madame VANGASSE
Accoucheuse diplômée. Pension. Consult. Discrét. Prix modérés.
43, rue Dupont, Brux.-Nord (7033

GOUTTEUX !!!
RHUMATISÉS
Soignez vos douleurs par les comprimés
Acétyl-Belli
(ASPIRINE, supp. : PH. B. III)
1 franc le tube
LITHINÉS-BELLI
pour 12 litres Eau minérale
1 franc la boîte
Dans toutes les Pharmacies (6658

ACCOUCHEUSE
Diplômée de 1re classe, 25 ans prat. ex-Directrice Institut. — Pension. Consultations de 8 à 3 heures. Retards : Traitement, 10 francs. Garanti sans danger. Maison de confiance
Madame GILLION
166, rue Hôtel des Monnaies, 166
BRUXELLES (porte de Hal) (7299

Accoucheuse
[illegible] diplôme, 30 ans de pratique Ex-directrice maternité. Pension à toute époque. — Consultation. Discrétion. Retards, prix modérés.
Mme Vve De Visscher
91, rue de la Victoire (Porte de Hal) BRUXELLES (6676

Accoucheuse
RETARDS CONSULTATIONS DISCRÉTION
60, rue de Thy, 60
Porte de Hal, Bruxelles 6377

AVIS IMPORTANT
Champagnes
150,000 bouteilles encore à vendre de l'ancienne Maison A. Alexandre, qui informe ses nombreux clients qu'ils doivent s'adresser actuellement à Bruxelles, bureaux, 56, boulevard du Nord, Etablis. Fin. et Com. Belges, de 10 à 12 et 2 à 5 h. b.; à Gand, à M. Odilon Veldeman, 90, boulevard Frère Orban, ainsi qu'à tous les agents de la maison à Liége, Namur, Verviers, Mons, Tournai, etc. (M.489
Prix extrêmement réduits
Qualité garantie sur facture
Dégustation gratuite pr les acheteurs

Accoucheuse
Diplômée 26 ans pratique
Consultations. — Secret
RETARDS 6782
48, Rue de Parme, 48
porte de Hal, St-Gilles (Bruxelles)

Mme MARIA
VOYANTE
5, Rue du Viaduc, 5
IXELLES
ENTR. DIRECT. (M 280

LIGNES DE LA MAIN
LA CÉLÈBRE
VOYANTE
20 ANNÉES DE PRATIQUE À PARIS
Mme JULIETTE
Cons. aux dames, etc. Tarot égypt. depuis 1 fr., mariages, peines de cœur, recherch., procès, commerce, héritages. (6133
RÉUSSITE CERTAINE
21, RUE D'ACCOLAY
(près de la rue du Poinçon et rue de l'Étuve)

PILULES DES DAMES
Merveilleuses
contre douleurs, retards et suppressions des époques mensuelles
Sans danger pour la Santé
Certificats élogieux
Exigez véritable marque
MICHEL, pharmacien
Rue des Fabriques, 3
BRUXELLES 3269

VELO
Importante Usine désire écouler stock vélos et machines à coudre 1re marque à toutes offres. (6221
41, Rue Van Schoor, Brux.

CABINET MÉDICAL
17, r. des Croisades
[illegible]
Maladies secrètes.
Urines troubles.
Maladies des femmes.
Maladies de la peau.
[illegible]
CONSULTATIONS
Dimanche de 8 à 12 h.;
Lundi de 10 à 6 h.;
Mercredi de 2 à 8 h.;
Jeudi de 10 à 6 h.;
Samedi de 2 à 8 h. (7000

Mme BLANCHE
CÉLÈBRE
VOYANTE
Consultation, conseille, renseigne sur tout, santé, héritage, procès, mariage, commerce, affection perdue.
RÉUSSITE CERTAINE
tous les jours, de 9 à 9 heures
26, boulevard d'Anderlecht
(près de la porte d'Anderlecht) 6694

COULEURS REMBRANDT
Couleurs Rembrandt
de la Maison
TALENS & ZOON
New-York, Apeldoorn
Les meilleures couleurs du monde par leur INTENSITÉ, SOLIDITÉ, BRILLANCE et PURETÉ de leur ton.
J. Pommée
RUE DES MOINEAUX, 15
BRUXELLES 6932

Accoucheuse
Diplômée 1re classe en France et Belgique
Ex-interne des hôpitaux
Retards nouvel. méthode garantie sans dang. Prix mod., **14, place des Martyrs (G. du Nord, donnant rue Neuve).** (6348

Retards
ACCOUCHEUSE
Consultations secrètes — Pension à toute époq.— Prix modérés.
848, chaussée d'Ixelles (M3414

LEVURE ROYALE Arrivages journaliers. Mille kilos par semaine.
Gros et détail. — 4, RUE DU MARCHÉ (7323

Profitez de la saison pour faire mettre de suite en cave votre
CHARBON
QUALITÉ SUPÉRIEURE. — POIDS GARANTI
Livrable en sac ou en vrac
DEMANDEZ LE PRIX-COURANT A
SYNDICAT, 11, rue Grétry, 11, Bruxelles
Un représentant se rendra à domicile
COURTIERS SÉRIEUX SONT DEMANDÉS
de 2 à 5 heures. (6768

RAVITAILLEZ-VOUS CHEZ
HEYERMANS & Cie
15, RUE LIMNANDER, 15, BRUXELLES-MIDI
Importation directe pour la Hollande (6711

EAU DE MÉLISSE
DES CARMES DE PÛTEAUX
Remède universel le plus connu et le plus efficace. SOUVERAIN contre apoplexie, faiblesse, maux de dents, évanouissements.
PRIX DU FLACON : 1.25
En vente dans toutes les pharmacies du pays (5080
Dépôt général pour le gros : Laboratoires THISSEN, Bruxelles
Princ. dép.: ANVERS : [illegible]; LIÉGE . Geessens. GAND : [illegible]; LIÉGE : [illegible]

100 fr. de récomp. à qui pourra procur. petit emploi guerre à jne hom. bel. éprouvé par lettre anon. de lâche patriote. Ecr. recom. M. Materne 114, rue de Louvain. (7297

Maladies secrètes, Reins, Vessie
Les capsules blanches du Dr [illegible] guérissent radicalement sans injections, sans inter. du trav. à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIE. Jamais aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 50 capsules : 3 francs. — Dépôt à Bruxelles : Van Renterghem, 15, rue des Croisades; CHARLEROI : Lefèvre, 61, rue de Marcinelle; LIÉGE : Geessens, 104, rue de la Cathédrale. (7001

PIANOS J. Oor, Pleyel-Berden, Ibach
à vendre 1/3 valeur (5515
AUTOS-PIANOS, grande partie rouleaux à vendre d'occasion, bas prix
Maison Amédée BOEN, 131, av. Toison d'Or, Bruxelles

Migraine, Névralgies, Grippe, Influenza
Guéries immédiatement par l'emploi des cachets ou poudres
Antimigraine des docteurs BOUTTIAU
Produit inoffensif pour l'estomac. PRIX : 1.25 fr. — 1 à 2 cachets à 1 heure d'intervalle. — P. BOUTTIAU, pharmacien, 90, rue Ste-Marguerite, Liége, et toutes pharmacies. (M 231

TRANSPORT
de toutes marchandises entre
Bruxelles — Gand — Liége — Namur — Verviers — Mons — Charleroi et env.
U. LAURENT 6980
126, rue Rempart-des-Moines, 126. — Bruxelles.
Remise à domicile. — Tarifs modérés.

COURS D'OUVRAGES Couture Tricot, Crochet, Filet, Broderie en tous genres, Perlage, etc. (le mardi et le vendredi, de 2 à 5 heures, **10 francs** par mois). Eléments de dessin et peinture pour la broderie (le samedi, de 2 à 4 heures, **5 francs** par mois) Spécialité d'objets de fantaisie pour cadeaux. Dessin, échantillonnage. 172, rue Royale.
A partir du 5 Août, **rue de la Limite, 17** (près du Boulevard et de la Porte de Schaerbeek).

MESSAGERIE
Ath, Leuze, Lessines
(3 départs par semaine) (6712
77, RUE COENRAET, 77

Le Docteur LAMBERT, lauréat de médecine, ancien interne des Hôpitaux.
SPÉCIALITÉS :
1° *Voies urinaires et gynécologie;*
2° *Diabète, Rhumatisme chronique, Goutte, Obésité.*
a transféré son domicile
29, avenue de la Porte de Hal, 29 (Midi)
près Cité Fontainas, Bruxelles
Consultations particulières : lundi, mercredi, vendredi de 10 h. à 4 h.; dimanche, mardi, jeudi de 10 h. à midi. 6968

Fabriques de Lampes " MODERNA "
Eclairage au Carbure
Spécialités de « Têtes de lampes en cuivre » s'adaptant aux anciennes lampes à pétrole. Choix énorme de lampes et accessoires de tous genres. — Prix défiant toute concurrence.
CARBURE EN GROS ET EN DÉTAIL (7821
Dépôt et bureaux de vente : 123, rue de Laeken, à Bruxelles.

Etude de l'huissier Emile PALMS, 90, rue aux Laines, Bruxelles.

EXTRAIT

Par exploit de l'huissier Palms, en date du 2 août 1915, à la requête de M. Georges Goossens, négociant, domicilié à Saint-Gilles, 30, rue Félix-Delhasse, ayant pour avoué Me Clerbaut, il est donné assignation à M. Conrad Reiber, négociant, domicilié à Bruxelles, 9, rue Neuve, actuellement sans résidence connue et paraissant se trouver à l'étranger à comparaître le mercredi 4 août 1915, à 9 h. 1/2 du matin en la salle des référés au palais de justice, à Bruxelles, pour :

Ensuite des motifs énoncés au dit exploit;

Entendre nommer un sequestre, qui aura la mission énoncée au dit exploit.

Dépens à charge de l'assigné.

Dont extrait :
EM. PALMS.

7333)

Maison GARDELLE Fondée en 1888
J. HORRIÈRE, fils, successeur
24, rue du Trône -:- 1, rue du Commerce
Fournisseur de la légation de Russie, légation de Danemark, légation de Chine.
Vins en bouteilles à partir de 1 franc.
Vins en fûts à 225 francs la barrique, franco port et droits.
Stock mousseux et Champagnes depuis 2 fr. 25. (6218

POUR préparer soi-même la meilleure EAU ALCALINE, LITHINÉE et GAZEUZE, très agréable, souveraine contre les manifestations de *l'arthritisme*, les *rhumatismes*, la *goutte*, le *diabète*, les affections de la *vessie*, du *foie*, des *reins*, de *l'estomac*, etc., employez les
" SELS LITHINÉS G. V. "
en vente dans toutes les pharmacies aux prix de 1 franc pour 12 litres. Dépôt : 89, RUE KEYENVELD. (M. 224
Se méfier des imitations, exiger la marque V. G

COKE DE GAZ Chauffage économique au prix des usines. Fournitures immédiates. 16, r. Eug. Cattoir, XL. (7178

HUILE DE SALADE
(Calvé-Delft original)
Qualité extra-surfine avec marque d'origine
Cafés crus et torréfiés. — Savon genre Marseille
16A, AVENUE JEAN VOLDERS, 16A (près la Porte de Hal) 6205

MESSAGERIES STENUIT
51, Vieux-Marché-aux-Grains, 51
BRUXELLES (Bourse)
QUATRE DÉPARTS RÉGULIERS PAR SEMAINE VERS
LOUVAIN, TIRLEMONT, SAINT-TROND, HASSELT, HOUGAERDE, TONGRES, AERSCHOT, DIEST. (6519
TARIF SUR DEMANDE

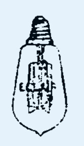
ÉCLAIR - ÉTOILE BELGE
Lampes à fil étiré
FABRICATION BELGE
BUREAUX :
74, RUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 74
USINE A ANDERLECHT 6205
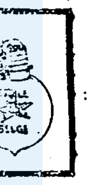

BLONDE DORÉE Grand Uitzet 0.13, 0.13, 0.13 le litre
Fabrication pur malt d'orge
Brasserie du Château d'Or, Vilvorde 7181

AVANCES sur rentes belges et étrangères **LIVRETS CAISSE D'ÉPARGNE** et obligat. prom. ordre. paiement coupons. Achat et vente titres. 7[illegible]
Rue Melsens, 19, BRUXELLES

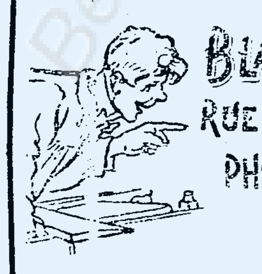

BLANK FRÈRES
RUE FELIX BOVIE 21
PHOTOGRAVURE
ARTISTIQUE & INDUSTRIELLE

MESDAMES **RETARD**
si vous avez un ou une suppression des époques, pour éviter les insuccès, employez le Remède du Dr Thompson, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale. Prix : 5 et 10 fr. Pharmacie des Croisades, 15, rue des Croisades. Bruxelles-Nord. PRÉSERVATIFS pour les 2 sexes (Catalogue illustré donnant la description des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces, recommandée par les médecins. Discrétion.) Prix : 1 fr. 00 avec 2 échantillons 7001

S. A. LA CÉRÉALE 10, boulev. Barthélemy BRUXELLES
Drèche mélassée, 18 fr. 100 k. Tourbe litière
Pain cheval, 48 fr. 100 k. Coupages. (7251

Vente et achat de **PAVÉS** neufs et réemploi
CHARBONS (6998
Victor DETRY, 41, rue de l'Escadron (boul. St-Michel)

GEMBLOUX
Pour vos annonces, adressez-vous à **M. Destrebecq**, dépositaire du " **Quotidien** ", à Gembloux.

GRAND ARRIVAGE
JAMBONS ET SAUCISSONS D'ARDENNE
DE PREMIER CHOIX
Gros, détail. — Conservation garantie
MÉRAÏNI FRÈRES (A la Carpe)
35, boulevard de la Senne, Bruxelles (6308

Dépositaire général du *Quotidien* pour Namur et environs
M. Hero-Wuillot
GRANDE LIBRAIRIE DE LA GARE
Rue Mathieu, 18, Namur (M 240

L'ORTHOGRAPHE SANS PEINE
Étude simplifiée de la Grammaire française
LEÇONS PARTICULIÈRES PAR DAME DIPLOMÉE DE L'ÉTAT
COURS DU SOIR
pour Messieurs et Dames, 2 fois par semaine
10 FRANCS PAR MOIS
Méthode pratique, spécialement recommandée aux personnes dont l'instruction a été négligée
PROGRÈS RAPIDES
172, rue Royale, 172, Bruxelles
A partir du 5 Août :
17, RUE DE LA LIMITE, 17
(près du Boulevard et de la Porte de Schaerbeek)

Etablis. belge d'Imp., G. BONNET, 148, boul. Militaire.